

CORRESPONDANCE
DE SON ALTESSE ROYALE
LE PRINCE EDOUARD
DUC DE KENT ET STRATHERN
4^{ME} FILS DE GEORGES III D'ANGLETERRE
ET PÈRE DE LA REINE VICTORIA D'ANGLETERRE
AVEC
LE BARON AUGUSTE DE VINCY
1802 - 1832

CORRESPONDANCE
DU
PRINCE EDOUARD
DUC DE KENT ET STRATHERN
AVEC LE BARON
AUGUSTE DE VINCY

1802 - 1832

GEO. ADD. 7

1517-1577







[The main body of the page is blank and contains no text.]

[The right edge of the page shows the binding and the edge of the following page, which contains some faint, illegible text.]

Gibraltar ce 3 Novembre 1802

Mon cher Baron

Il y a déjà longtems que j'ai eu le plaisir de recevoir votre obligeante lettre en date du 20 Mars dernier, mais comme elle ne m'est parvenue que le jour même de mon embarquement pour me rendre ici, et que mes occupations journalières depuis mon arrivée dans cette forteresse, ne m'ont laissé jusqu'ici peu de temps pour mieux dire, aucun moment de loisir, j'espère que vous voudrés bien m'excuser si j'en ai tardé si longtems à y répondre - Qui Mon Cher Baron il est bien vrai que j'ai chargé Monsieur de Vos de prendre des informations, non seulement sur votre existence, mais aussi sur l'état dans lequel vous vous trouviés, et la manière dont le fort vous avoit traité depuis que je ne vous ai vu - L'intérêt que je prends à tout ce qui vous regarde et qui n'a jamais cessé depuis le moment, où j'eus le bonheur de faire votre aimable connaissance à Genève m'avoit rendu souvent

fort

fort inquiet sur votre compte, j'ai saisi par conséquent
la première occasion qui s'est présentée pour prendre
des renseignements et si mes informations ne m'ont pas
exactement satisfait, quant à votre bien être, du moins
c'est une grande satisfaction de vous savoir en vie,
car il y a toujours espérance pour un meilleur
temps à venir. —

Le Régiment Suisse de Roll et celui
de Watterville vont tous les deux arriver sous peu
ici d'Egypte et formeront une partie de ma garnison.
Si par hasard par la suite je pourrais trouver le
moyen de vous y placer, aimeriez-vous en profiter?
faites moi l'amitié de me communiquer vos sentiments
à ce sujet et le grade auquel vous croiriez avoir des
droits à prétendre au cas qu'un pareil arrange-
ment peut se faire. — La Paix étant conclue pour
le présent je m'abstiendrai de faire aucune remarque
politique sur l'état des choses actuel qui pourrait
bien avoir l'effet / si l'on en doit croire les rapports /
d'empêcher cette lettre de vous parvenir — Ainsi je

ne

ne vous parlerai que de moi même — Après avoir servi
pendant treize Ans consecutifs dans toutes les colonies
Angloises ou nous avons des troupes excepté aux grandes
Indes, et avoir passé l'Océan Atlantique sept fois je me
retrouve ici par une suite singulière d'Evénemens
dans le commandement de cette place renommée
où j'ai commencé à apprendre les Rudimens du
Service Anglois en 1790 — Je crois certainement que
si vous pourriez me voir vous me trouveriez infini-
ment changé, je doute même si vous me reconnoi-
triez, car Premièrement j'ai perdu presque tous mes
cheveux et après Je suis grassy presque d'un tiers de
plus, que je ne l'étois lorsque vous m'avez connu
Je suis pourtant d'une assez bonne santé malgré tous
les changemens de Climat que J'ai éprouvé excepté
lorsque les grandes chaleurs viennent remuer une
disposition fort sujette à des attaques de bile
que J'ai contracté pendant mon séjour antécédant ici,
et la campagne pénible de 1794 aux Antilles, mais
malgré que mon Physique soit changé je vous
suis

que instamment de croire Mon cher Baron que mon
Cœur ne l'est pas, et que par tout ou vous me
trouverez, vous pouvez être sûr non seulement
d'être bien reçu, mais aussi que je ressentirai le
plus sincère plaisir à vous voir — C'est avec
ces sentiments, Mon cher Baron, que je suis
et serai toujours

Votre très affectionné

et dévoué

Edouard Duc de Kent

3 . 9^{bre} 1802

A Monsieur

Monsieur de Vincy

Y. Y. Y.

Don Alpha Royal
procurateur de Duc de Kent
du 5 novembre
1802.

ce 31 Janvier 1714

Mon cher

Il y a justes un
 moi aujourd'hui, que j'ai reçu
 votre Lettre du 5^e Octobre, et
 par suite de Louvain, que
 miffin le départ d'un ami
 (un de vos anciens camarades)
 pour se rendre dans vos environs
 pour vous en assurer la
 réception - vous voyez donc
 je me suis rappelé de vous,
 en revoyant votre Lettre, et
 qu'en comptant sur mes
 memoires

mon
 me
 ent
 ai te
 avec
 suis
 de Kent

Don Alpha Royal
 Procureur de Sa Majesté
 le 3 Novembre

memories vous n'avez fait que
me rendre justice de même que
sur l'amitié & l'estime, que j'ai
espéré de conserver pour vous
D'après ces sentiments, que j'en
exprime de fond de cœur, vous
pouvez juger, si j'aurois des
plaintes à vous voir ici, si vous
y étiez utile, de même qu'à
vos enfants, si cela étoit en
mon pouvoir, mais je pense que
le changement rapide, qui s'est
fait dans la face des affaires
depuis la date de votre Lettre
vous aura décidé à offrir vos
services à vos anciens Maîtres
dont

A M. de M...

double Représentatif, ne doit pas
être dans ce moment-ci, loin de
vous, Ayant cela aura sûrement
changé votre projet de venir
me trouver - Je me fais, une
leur juste idée de toute ce que
vos principes heyaux, vous avez
deu éprouver pendant les 24
Ans que je son écoulés depuis
que nous nous sommes vus,
et mon cœur a souvent fait
longue par penché a vous, et a
d'autres de mes anciens Amis
jetés comme vous, dans ce Pays
ou ayant été je parfaitement
accueillie dans ma jeunesse, par

je n'ai proficié de ces deux dernières les plus
heureuses de ma vie; mais je
me flatte qu'en fin certains de
purgations est proficié, & que
bientôt les choses seront dans
un tel état, que je pourrai songer
à aller vous voir, en place de
ce que vous m'avez en exécution votre
projet de venir me trouver ici -
En attendant c'est une consolation de
savoir que vous existez encore
avec tous les vôtres, & que malgré
le sort de votre fortune, vous
avez pu conserver le Domaine
charmant, ou j'ai eu le bonheur
d'être reçu par vous avec tous
les témoignages de l'amitié - Qu'au
avant deux jours écoulés je vous
dis

A Monsieur

31 Janvier 1814

deux, les projets que vous aviez
pour ces lois de la date de la
notre, notre Dieu vous explique
de la bouche toutes les difficultés
que si apparaît, et qui est
impossible de lever par aucun
influence quelconque, lorsque
vous les comprendrez vous verrez
qu'il n'y a pas moyen de rien
arranger pour vous personnellement
dans aucun cas, et que, quant
à eux, et de dépenses et de
et d'écarter, de devoirs, etc. peuvent
se résoudre à se conformer, aux
Règles établies parmi vous, mais
j'aime à croire, qu'aujourd'hui
une carrière plus brillante
leur

leur abouante, Agiover leur
bon Pere, ils pourroient fervir
l'auguste Maison, à laquelle
ils ont toujours été si fidele, dans
des grades analogues aux talens
qu'ils se sont acquis sous la
Tutelle paternelle; Le pointant
toute fois ils se devoient par
le suite à recommencer en
votre pouvoir compter que toute que
mon amitié pourroit operer en
leur faveur, seroit fait pour
eux, mais la Regle de commerce
absino pour s'établir chez nous
permanemment est indispensable.
Des circonstances ^{votre} vient jugées
impubli de voir, excellent bon
Frère

A. Marnier

Frère (avec qui j'aurais pu
communiquer par écrit) depuis
la réception de votre Lettre, mais
depuis ce jour je m'efforce de
voir et de vous en parler au
fond sur votre compte, Ayant
merci j'en suis sûr pour vous
en écrire les détails: Si votre
ami n'est pas à même de vous
remettre celle-ci en main propre
à mes intentions de vouloir
faire passer par votre ami
J. Il me me reste à
prier qui'a vous charger de me
rappeller au souvenir de mon
ancien camarade, que reste
je vous envoie à l'heure, je vous en
avis

Son Altesse Royale
Monsieur le Duc de Kent
du 31. Janvier 1812.

avec l'assurance, et en attendant que
je ne le plaisir de faire connaissance
avec elle. J'offre mes hommages
à votre Espérance, vous prieant
de compter sur moi et de
la même manière et le souvenir
de votre ancien ami de 26 Ans

E.
J.

Monsieur le Duc de Kent
à la Cour de France

A. M. M. M.

Samedi 26 Janvier 1844

Mon cher D^r

Votre Lettre du 26

Decembre n'est parvenue par les
mains de votre degre bien

Jeus D^r le 21 du courant, et

quoique je vous ai ecrit par les
mains de votre ancien camarade

M. Dya fait pendant en
reponse a la seule Lettre, excepte

celle-ci, que j'ay receue de vous,
don outre ai donne a ce brave

garcon les renseignements necessaires
pour que vous puissiez

comprendre

comprendre les batailles que se
trouvent en votre entrée dans
le Service de mon Pays, de même
qu'en celle de vos deux Fils
honnis dans le grade D'Enseigne;
Je prends le plume aujourd'hui
pour vous avertir que chez nous
il faut nécessairement commencer
ab initio pour obtenir aucun
avancement permanent, et que pour
entrer avec un grade temporaire,
(chose aujourd'hui bien rare) je ne
vous le conseillerois nullement, soit
pour vos Fils, ni pour vous même
peur que ça ne mène à rien -
Ainsi

A Monsieur

l'un dans le cas que le grand-lutteur
ne feroit pas de maniere avous
mettre a meme de servir vos
anciens Maîtres avec les grades
qu'il conviendrot. Tant avous
qu'a rien de remplir, je me
suis hâti de vous l'indiquer au
Prince D'Orange selon votre
desir, et je souhaite bien
sincèrement que cela produise
l'effet de vous ouvrir une carrière
dans le Service de la Hollande
analogue a votre mérite et a
vos prétentions, avec quel personne
n'est plus disposé a rendre
justice que moi, qui vous
connois

connues depuis tant d'années
d'après ce que vous a même de
parler sur votre sujet de
manière à vous assurer la
bonne opinion de celui qui
aura le bonheur de vous avoir
à son service - Comme vous
connaissez mon amitié pour
vous ~~de~~ longue date, vous ne
pouvez douter du plaisir que
j'aurai à vous être utile de
même qu'à vous en tout temps
à venir, si je ne vous engage pas à
venir me trouver ce qui me ferait
un plaisir réel, vous devez juger
que c'est parce que je suis intimement
convaincu que cette démarche
n'aboutira pas

A Monsieur

26 février 1814

ne bouteront a rien qu'à vous faire
faire un voyage des plus onéreux
sans mener a aucune but utile
ou avantageuse pour vous - Je
sais que vous me ferez l'amitié
de me recevoir depuis celle-ci
ou ma précédente lettre vous
seront parvenues, ainsi pour
le présent je me bornerai a vous
repetier combien je suis toujours
avec la plus parfaite amitié, et la
plus sincère estime.

Mon cher D^r N - y

avec toute affection
et dévouement

E. D. N.

A Monsieur

Monsieur N - y



[Faint, illegible handwritten text in cursive script, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

A. Mammist

[Faint, mostly illegible handwritten text in cursive script, possibly a letter or document, with significant water damage and a large hole on the right side.]

Son Altesse Royale
Monsieur le Duc de Mont
du 26 février
1814.

Le 26 février 1814.

A Monsieur
Monsieur de Vincy
par Robt, à Vincy
Canton de Vaud
en Suisse

A Monsieur

1/2
Huntington le 24 Decembre 1845.

26
PI

Monsieur.

Monsieur le Baron de Tincy
à Tincy par Rolle
en Suisse.



1523

Faint handwritten text at the top of the page, possibly a header or address.

Main body of faint handwritten text, appearing to be a letter or document.

Red wax seal or stamp, partially broken.

Vertical handwritten text on the right side of the page.



Au Palais de Kensington

Le 27^e Decembre. 1815.

Mon cher Viney.

Il y a un siecle que je n'ai
 reçu de vos nouvelles. La dernière lettre qui
 m'est parvenue de votre part étant celle du
 22^{me} Juin, et qui contenait la même plainte
 de ce que vous n'aviez reçu aucune nouvelle de
 moi depuis plus d'une année, chose qui serait
 absolument incompréhensible, si, ou ne savait
 pas, par la plus cruelle expérience, que pendant
 bien long tems aucune poste sur le Continent
 n'était sûre, surtout après avoir toujours
 eu soin de répondre avec la ponctualité, sur
 laquelle

A Monsieur

Monsieur le Baron de Viney
 à Viney par Rolles
 en Suisse.

laquelle je me pique à toutes celles que j'ai
eu de votre part, au premier moment de
loisir que j'ai pu trouver après qu'elles ont
été dans ma Possession. J'espère sincèrement
qu'aujourd'hui, après avoir été nommé au poste
honorable d'un des Commissaires Royaux dans les
Departemens de l'Est, au moment critique de
l'été dernier, vous avez enfin reçu quelque
marque solide de la Reconnaissance du Roi, envers
vous et vos enfans, pour la fidelité à toute épreuve,
que vous avez conservé pour sa cause: et que la
nomination de votre fils cadet à un Poste dans
les Cent Suisses, aura été suivie de quelque chose
plus analogue aux vœux que vous aviez pour lui.

Je trouve que la préférence que votre fils aîné
à donné au Service de l'Artillerie Hollandoise,
malgré

malgré l'offre qu'il avait eue d'une situation
lucrative dans les Gardes du Roi de France,
lui fait le plus grand honneur; et je me flatte
bien, que par la suite le Roi des Pays Bas
Rèunis lui en tiendra le compte qu'il mérite.

Quant à vous même je ne puis souffrir l'idée
que vous ayez l'entreprendre un poste de Gouverneur
auprès de la personne d'un de mes jeunes
compatriotes, car, avec votre zèle et vos talents
militaires, il serait cruel de perdre votre temps,
dans cet état. Cependant, si, par la suite
vous persistiez dans ce choix, que penseriez
vous, si je vous nommois à mon ami le
Duc D'Orléans pour diriger l'Education du
jeune Duc de Chartres, chose à laquelle je
ne trouverais aucune difficulté ou l'habitude
dans

dans laquelle ce Bon Prince est de me consulter
et d'avoir quelque confiance en mes conseils. #

Quant à moi-même, je croyais déjà avant
ce moment-ci, faire une visite au Continent, et
même j'avais le projet de faire quelque séjour
à Genève, mais des circonstances imprévues,
m'en ont empêché jusqu'ici; circonstances qui
tiennent à des détails fâcheux quant à mon
bien-être à certains égards. Mais l'été
prochain j'irai vraisemblablement faire un
tour en Flandres, et peut-être y établir mon
Quartier général pendant quelque temps.

J'adresse cette lettre tout vivement à
Vincennes, espérant qu'elle vous parviendra
de la part où vous serez, et dans l'incertitude
de combien de temps elle fera à arriver
auprès

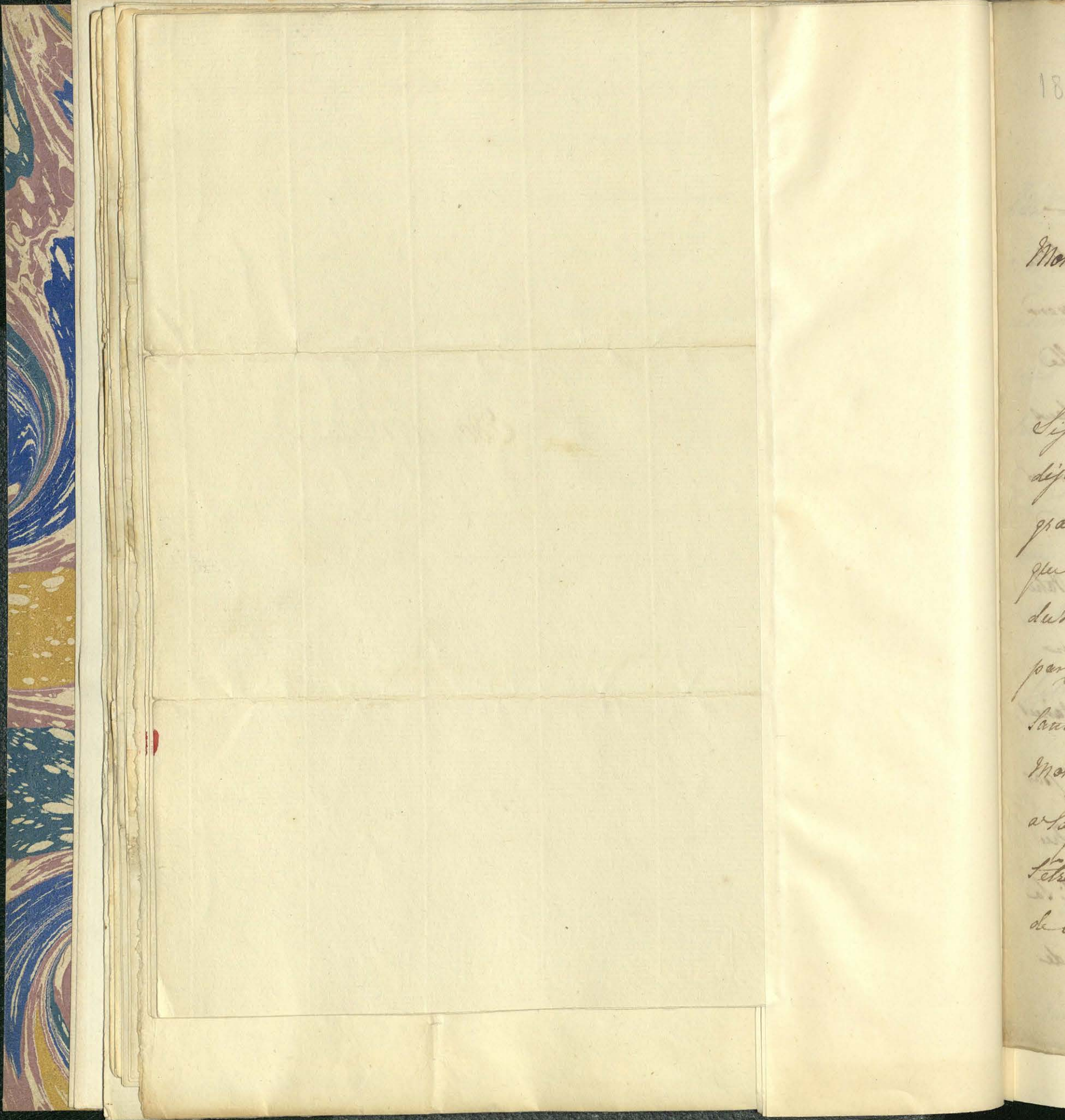
27 X^e 1815

auprès de vous, je me bornerai à vous engager
à me donner au plutôt de vos nouvelles et à
vous répéter les sentiments inalterables d'amitié
et d'estime, avec lesquels je suis, toujours

Mon cher Vauzy

Votre très affectionné et dévoué.

Edouard Duc de Kent



18

Mon

Sij

deje

gra

que

dub

per

San

Mon

ar

Let

de

1816 Avril 10

Montaigne

Sijin dois croire nos payens, Notre Excellence Royale doit avoir
 deja realisé le projet de voyage en Flandres dont elle me fit la
 grace de me parler dans sa dernière lettre. Puis donc qu'il est décidé
 que la Suisse n'aura pas le bonheur de la passer cette fois je m'en
 donne au moins une consolation d'apprendre que le but quelle s'est proposé
 parfaite préférence, a été atteint, & quelle jouit de la meilleure
 santé.

Mon fils en garnison à Douai, a probablement le bonheur d'être
 à la proximité de Notre Excellence Royale, il a celui de plus de
 l'être rendu digne de la toute protection qui se place au service
 de la Majesté le Roi des Pays-Bas; Je salue avec plaisir son in-

- patient desir de vous présenter Monseigneur l'hommage de sa
respectueuse reconnaissance; n'est-il permis de lui remettre cette lettre
d'introduction & etc. je espère que Votre Excellence Royale daignera
agréer le fils avec la même bonté dont elle honore le père, qu'elle
daignera le lui continuer au point de le plaier toujours mieux dans
l'esprit de son Souverain, bonheur que la circonstance paroit amener
à point nommé. J'invoque Monseigneur votre noble grandeur
d'âme & qu'il me soit permis de plaier toute ma confiance dans votre
vigilante protection. L'effort le plus brave est souvent bien
malheureux s'il n'est enraciné par le bonheur des circonstances
mon bon mon cher fils est appelle par suite du système adopté par
celui que j'aiderai, & qui m'a ruiné, mon fils est appelle des-jà à être
lui même le créateur d'une nouvelle existence, & il l'obtiendra si la
conduite, dont les généraux continuent à me dire toujours plus de

la bien lui mérite la continuation de vos infinis bontés. Permettez
moi donc Mon seigneur de vous présenter ce jeune homme. Je lui
desirerois la taille aussi haute qu'il a l'ame élevée & lui desirerois
plus d'usage de la grande sagesse, mais il n'a formé encore que
son école & ses temps; j'ai sous ce second rapport le recommander
à votre extrême indulgence. Je réponds de son zèle & de sa hardiesse
rien Mon seigneur en vous assurant qu'aussi que moi il est pénétré
de tous les sentiments que nous vous devons, & avec lesquels je ne
cesserai de le

Mon seigneur

de votre Obedissance Royale

à Nièvre le 10 Avril 1846.

Vostre humble et très
obéissant serviteur
Nièvre

J'espère Mon seigneur que ma dernière lettre du 30 Janvier, envoyée
par occasion, sera parvenue à Votre Excellence Royale, & qu'elle y aura
eu les expressions de mon infinie gratitude pour ses nouvelles mar-
ques de bonté à mon égard, comme aussi mon peu de espoir de succès
en raison de la religion et de ma qualité d'étranger. Le brave Prince
de Saxe sans doute de parité aussi dangereux à celui qui redoute
tout autre mérite que le sien; & paroit ne pas devoir garder à repro-
cher sa place, & y jouir de sa juste influence. Si je devois être
condamné Mon seigneur à la pénible méchanceté d'avoir à marcher
dans ce pays la tête baissée, & les récompenses qui me sont dues, me seroit-il
permis de recourir à Votre Excellence Royale pour en obtenir une
recommandation auprès de lui; Non pour en obtenir la place où
qu'elle elle aroit pu, mais les bontés générales. Le sieur de Ma-
sieu le Prince de Condé avoient de l'influence dans les bureaux, José de
Sempster sur ce dernier. Mais il est factus avec ce que j'ai fait, d'avoir
à passer par la filière peu recommandable des bureaux.

Hotel de Maldeghan. Bruxelles.
Le Jeudi 7 Novembre 1816

Mon Cher Vincy.

Il y a peu de jours, que je suis en possession
d'une lettre et intéressante du 13 Octobre, et je m'empresse
de temps, à profiter du premier moment de loisir, que j'ai
la réception pour y répondre. Des circonstances qu'il
est si facile de communiquer par écrit, mais que je
avec franchise lors que j'aurai le bonheur de vous rencontrer,
malgré la préférence, que mon cœur donnait à la Suisse,
pour le présent de m'établir dans les Pays Bas, et les

1/2 Bruxelles le 7 novembre 1816
1522A
à Monsieur
Monsieur Le Baron de Vincy
au Château de Vincy
par Rolle
en Suisse.

Vincy

occasionni

J'espère mon seigneur que ma dernière lettre de
par occasion sera parvenue à votre Alteſſe Royale
ſur les expreſſions de mon infinie gratitude pour
vostre bonté à mon égard, ſomme auſſi mon peu
en raïſon de la religion et de ma qualité d'étranger
ſeſſon ſans doute de paroitre auſſi dangereux à ſe
ſoud aut

dre ſa p

Londam

daus cel

permis

recomme

qu'elle

ſeu ſes

ſompter

à paſſer par la ſilice peu recompaite des buca



S 81

Hotel de Maldeghem. Bruxelles.

C. Jeudi. 7 Novembre. 1816

Mon Cher Vincy.

Il y a peu de jours, que je fais en possession
de votre aimable et intéressante lettre du 13 Octobre, et je m'empresse
sans perte de temps, à profiter du premier moment de loisir, que j'ai
eu depuis la réception pour y répondre. Des circonstances qu'il
n'est pas exactement facile de communiquer par écrit, mais que je
vous dirai avec franchise lorsque j'aurai le bonheur de vous rencontrer,
m'ont obligé, malgré la préférence, que mon cœur donnait à la Suisse,
de déterminer pour le présent de m'établir dans les Pays Bas, et les
mêmes raisons m'ont empêché de poursuivre ma route au delà de
Stutgardth ou je me suis rendue pour servir ma Jeune, dans les
derniers jours de Septembre, après en avoir été séparée plus de trente,
et un ans. Depuis, j'ai été à Paris, ou j'ai éprouvé le plus
grand étounement, et si j'ose le dire, désappointement, en trouvant
que la place que je vous croyais occuper, auprès du Colonel
General des Suisses, était remplie par votre Père; comme tel
je l'ai reçu deux fois à l'Hotel ou je demeurais, et je lui ai
beaucoup causé de vous, ce m'aurait été bien plus agréable si
à Monsieur

Monsieur le Baron de Vincy
de de de

C'est

Vincy
L

occasionnée

c'eût été vous-même. J'espère, si vous continuez à le desirer, qu'il y
aura moyen de vous faire retrouver votre place, quoique vraiment je doute
si, avec vos longues habitudes de Vinay, et votre long éloignement de la
France, vous vous y trouveriez la moitié aussi bien que chez vous. Du reste,
tout ce qui tient à ce sujet si délicat, ne sauroit se discuter par lettres,
et à moins que le hasard nous mette à même de nous aboucher, il seroit
bien difficile pour moi, de vous conseiller comment agir pour faire ré-
ussir vos vues. Croyez que j'ai desiré bien ardemment revoir la Suisse,
et mes amis dans ce beau pays, et qu'il m'a bien coûté de devoir pour
le moment renoncer à y faire ma visite. Je compte bien pourtant que
par la suite, je m'en redonnagerai, et vous pouvez vous assurer,
que, dès que je pourrai me procurer cette gratification, vous serez un des
premiers qui en ferez instruits. Puisque vous me parlez du plaisir que
vous auriez de posséder un de mes portraits, je vous envoie le seul qui
me reste, des petites estampes, qu'on a gravé ce printemps, sur le dernier
tableau qui a été peint de moi, pour la Grande Loge des Franc-maçons
à Londres, il y a 10 mois par Sir William Beechey, et qui est bien
plus ressemblant qu'aucun qui a jamais paru, puisqu'il me représente
tel que je le suis aujourd'hui, que j'ai entre dans ma cinquantième
année, et non comme le Blondin de vingt Ans, que vous avez
connu en 1787. Je ne connais pas la Dame dont vous me parlez,
mais

o'papier parla filiere peu reconnoissable des brea

mais que je crois être l'épouse, de Monsieur Garros, Procureur General
de Sa Majesté, par conséquent aujourd'hui au service du Regent, mais
je connaissais bien son digne père, le Dr. Lettsom, le grand ami de
Monsieur Archer de Dardagny, qui étoit medecin, et à qui l'hu-
manité doit la création de cette noble Société, pour la restauration
des gens, noyés, suicidés par le froid, ou chauffés par la vapeur du
charbon, dont mon vénérable Père, étoit le protecteur, et dont mes
compatriotes ont bien voulu m'écrire il y a trois ans, pour
susciter les fonctions, comme Chef, puisqu'il ne peut plus
l'en recevoir. C'est vraisemblablement à mon intimité avec son
vénérable Père, qui est mort il y a un an, et qui m'étoit fort
attaché, que je dois les éloges qu'elle a bien voulu faire de moi.

Ecrivez à votre fils que si dans aucun temps il obtient un
régiment de la garnison, pendant mon séjour ici, je serai charmé
de le voir, et alors je saisirai cette occasion pour le recommander à
la protection du Prince d'Orange comme vous le desirez.

Je suis charmé d'apprendre que l'on est content en Suisse, de
la conduite de mes compatriotes, qui s'y sont rendus depuis la guerre,
car il y en a sur le continent qui ne nous font pas
honneur. Vous savez sans doute que votre ancienne connaissance, le
long Palmer, a épousé, il y a une dizaine d'années, une jeune amie
de

Kiney
L

occasionni

S. A. R. Monseigneur le Duc de Kent le 17
Novembre 1816, Le samedi le 17 Décembre suivant.

de Lord Huntley, j'en ai une ancienne connaissance. Mais !!! Sur cela
il y auroit beaucoup à dire, et le bon Huntley n'est toujours un
homme bien différent à tous égards, qui ce jadis beau danseur, dont
les manières certainement ne doivent pas donner une idée fort élégante
de celle des gens comme il faut, de notre Nation. N'ayant pas
le bonheur de connaître votre épouse, quoique je sache parfaitement
sa parenté avec l'époux du Rev^d Douglas, un des plus braves
hommes qui existe, je n'oserais pas, peut être, l'attaquer sur le sujet de
votre Zèle et fidélité pour la Famille des Bourbons, mais vous pouvez
lui dire de ma part, que tout Anglais, qui pense bien, honorera
toujours en vous, l'attachement que vous montrez à vos anciens maîtres
qui voudroient bien récompenser tous leurs anciens fidèles serviteurs
mais, hélas, sont forcés par les circonstances à agir bien autrement
qu'ils ne le voudroient.

Adieu ! Mon Cher Vincy, comptez sur mon inaltérable
amitié pour vous, et croyez moi, pour la vie,

Votre très affectueux et tout dévoué.

Edouard Duc de Kent

o' paper parta filiere per riconoscante des busea

Bruxelles. Le 22 Decembre 1816

Cher Vincy.

C'est hier que par la route de
votre aimable lettre du 30 Novembre m'est
venue je m'aperçois qu'elle a été en chemin, un
moment, que celle que je vous écrivois le 7 de
laquelle celle que j'ai devant moi, en ce moment,

est charmé de savoir que la petite grasse,
heureusement, et qu'elle vous a fait tant de
ne pourvois compter que la ressemblance est
que tout le monde en Angleterre a été frappé
l'artiste célèbre, Sir William Beechey, qui

56

1523A

remboursé 318
pour le Lancan 3
4-10

à Monsieur

Monsieur le Baron Vincy.

Au Chateau de Vincy

près de Rohes

en Suisse.

Vincy

occasionni

S. A. R. Monseigneur le
Novembre 1816, De par de

de Lord. Huntley, l'un ancienne connaissance. Mais
il y avoit beaucoup à dire, et le bon Huntley n'est
homme bien différent à tous égards, que ce jadis beau
les manières certainement ne doivent pas donner une idée
de celle des gens comme il faut, de notre Nation.
le bonheur de connaître votre épouse, quoique je face
la parenté avec l'époux du Rev^d Douglas, un des
hommes qui existe, je n'oserais pas, peut être, l'attaquer,
votre zèle et fidélité pour la Famille des Bourbons,
lui dire de ma part, que tout Anglois, qui pense être
toujours en vous, l'attachement que vous montrez à vos
qui voudraient bien récompenser tous leurs anciens
mais, helas
qu'il est n
amitié,

à Paris par la filière par deux maîtres des bûches

Bruxelles. Le 22 Decembre 1816

Mon Cher Vincy

C'est hier que par la route de
l'Allemagne, votre aimable lettre du 30 Novembre m'est
parvenue, à ou je m'aperçois qu'elle a été en chemin, un
peu plus longtemps, que celle que je vous écrivois le 7^{me} du
même mois, et à laquelle, celle que j'ai devant moi, en ce moment,
est en réponse.

Je suis charmé de savoir que la petite gravure,
soit arrivée heureusement, et qu'elle vous a fait tant de
plaisir: Vous pouvez compter que la ressemblance est
parfaite, et que tout le monde en Angleterre a été frappé
du succès de l'artiste célèbre, Sir William Beechey, qui
a peint ce tableau, et de l'exactitude avec laquelle le
graveur la copie; Mais en vérité vous me faites trop
d'honneur en le plaçant entre les portraits de deux Héros,
tels que Frédéric le Grand, et Henri II, dont les talens ne
peuvent qu'obscurcir le très peu de mérite, qui puisse
jamais me tomber en partage, en comparaison d'eux.

Je suis très content de savoir que nous nous
appartenons par les liens de la confraternité, quoique
comme vous depuis longtemps, je prends peu part à
leurs délibérations.

Je vous prie de croire que je ne regrette pas moins

à Monsieur

Monsieur le Baron Vincy

Monsieur

le Baron de Vincy

occasionni

je m'interfererai toujours, et je vous prie quand vous en
aurez l'occasion de vouloir bien me rappeler à leur souvenir;
Quand à Mons M. d'Ar-vign dont ils vous ont parlé
il est certain qu'il s'est rendu fort à charge à moi souvent
mais j'ai toujours tâché de m'en défendre avec politesse.

Et que vous me dites au sujet de la misère qui regne chez
vous, ne m'étonne pas du tout, c'est de même par tout, et elle
se fait sentir également ici; il faut seulement espérer que
l'on viendra à bout de subvenir aux besoins des pauvres, et
qu'au printemps prochain ramènera les choses à
leur ancien niveau.

Notre ami Scudemurich m'avait déjà parlé souvent de
la Grande Duchesse C. — un quel dommage qu'une princesse
si parfaite ait été sacrifiée à un tel mari.

Je me réjouis d'apprendre que la bonne ville de Berne
continue à se soutenir si bien, car il n'y en a jamais
eu aucune, où il regne un meilleur esprit, et j'espère bien
un jour la revoir, de même que Genève, où j'ai tant
passé de jours heureux dans ma jeunesse, mais pour
le présent des raisons très conséquentes m'obligent à
me pas m'éloigner de mon pays plus loin que je ne
le fais, et tant qu'elles dureront, je ne pourrai
guère penser à ce voyage. aber alles findet sich mit
derzeit, Du reste, j'y vis dans une grande retraite,

à passer par la filière peu de personnes des blets

ne venant jamais hors de chez moi, et n'étant à aucune
 partie ou assemblée, excepté chez le bon Poi, ou son fils,
 mais le Spectacle qui est très parfait et où j'ai une
 excellente loge offre une constante ressource, et alors comme
 j'ai fait quelques connaissances agréables, qui se plaisent
 à faire ma partie de whist, une couple de fois la
 semaine je me tire très bien d'affaire, surtout avec
 l'aide d'une compagne bien aimable, et estimable, avec
 qui ma liaison dure depuis plus de vingt six ans,
 et qui a partagé tous mes longs et pénibles voyages qui
 depuis 1790 jusqu'en 1803, n'ont pas été peu conséquents.

Veillez bien témoigner à Madame Vinay, toute
 ma reconnaissance pour ce qu'elle a bien voulu me faire
 dire par vous, et l'assurer que je fais apprécier une
 conduite telle que la sienne, et que déjà sans la connaître
 je lui souhaiterai tout le bonheur possible auquel comme au
 votre, car l'un ne sauroit être séparé de l'autre, je
 voudrais bien être à même de contribuer.

Mais il est temps que je finisse je me bornerai
 donc à ajouter mille hommages pour votre Époux, et
 à vous répéter combien je fais toujours au fond du cœur,
 avec la plus parfaite amitié et la plus sincère estime.

Mon Cher Vinay

Votre tout dévoué et affectueux

E. D. K.

Monsieur

le Baron de Vinay

L L L

occasionné

Son Excellence Royale
Monsieur le Duc de Kent
du 22 décembre 1846.
Répondu le 18 Janvier 1847

à papier par la filière pour la moitié des blanchis

Bruxelles. Le 11 Mars 1817.

Mon Cher Vincy.

C'est le 4 du mois passé que m'est parvenue
 votre lettre du 19 Janvier, après avoir été par conséquent seize
 jours en chemin. La mienne du 22 Decembre, qui a été à ce
 qu'il parait vingt-huit jours en route, j'avois adressée aux
 soins de Monsieur Bethman, Banquier à Francfort, et avec
 l'invocation de la faire passer sur le champ à son corres-
 pondant à Lausanne, pour vous la faire parvenir, parceque
 j'avois eu remarquer que vous préférés que notre correspondance
 prit la route de l'Allemagne à celle de la France. Monsieur
 Bethman m'en accusa la réception autant que je m'en rappelle
 le sixieme jour, i. e. le 28 du meme mois par un billet de
 sa part, et me promet qu'elle seroit sur le champ envoyée
 selon mes intentions, ainsi j'ignore comment ce delai inoui de
 22 jours depuis Francfort a pu avoir lieu, mais celle-ci
 j'adresserai au Ministre d'Angleterre auprès des Cantons
 Suisses, et j'en me flatter qu'en prenant cette precaution, elle
 vous arrivera sans delai quelconque. Je vous aurois écrit
 bien plus tôt en réponse à votre dernière si une multiplicité
 d'affaires, qui me sont survenues d'Angleterre ne m'eut
 à Monsieur

occasionné

Le Baron de Vincy

L L L

occasionné des volumes d'écritures que je ne pouvois différer,
et ce n'est qu'hier que j'ai été à même de tout déblayer,
de sorte que vous voyez que je vous donne le premier moment
de loisir que j'ai pu trouver. Croyez, mon cher King, que
je suis ou ne peut pas plus sensible, à tout ce que vous me
dites de si flatteur, et de si obligeant sur les vœux faits
par vous et votre Famille en regardant le portrait que vous
possédez de moi, au renouvellement de l'année, et que je
vous les rends du fond du cœur à tous: Soyés aussi per-
suadé que je ne suis pas peu fier de l'assemblage d'individus
respectables au quel vous avés associé ma miniature, et je
regarde cela comme une preuve additionnelle de l'attachement
que vous me conservez: L'anecdote dont vous m'avez fait part
du bon vieux Prince de Condé, est charmante, mais je vous
confesserai que je l'ai trouvée si bairée en allant prendre congé
de lui, en Avril 1844 à Londres, immédiatement avant son
retour en France, (car il avoit alors déjà 78 ans) que je ne
l'aurais guère eue, en état de faire des répliques si fort à-
propos à vos remarques spirituelles. Je doute beaucoup
d'après l'état des choses en Angleterre, de celui de mes propres
affaires, et d'autres causes, que je pense à m'absenter d'ici,
ou je me trouve très bien tout compris pendant cette année,
mais il est possible que je fasse une visite à Paris, sans le
commod

concernant du Printemps de l'année prochaine: et dans ce cas la
ce fera une vraie fête pour moi qui de faire la connaissance
de votre C^{te} Suisse. Je n'ai point encore entendu parler de
votre Fils Alfred, mais dès qu'il se verra ici, je ne tarderai
pas à le faire venir déjeuner avec moi, d'où avec la permission
du Prince d'Orange, je le conduirai chez lui, um ihm besonders
zu seinen schuhten zu empfehlen, et j'espère du fond du cœur
que ça lui portera bonheur. Je desire beaucoup savoir le
résultat de la démarche que vous avez faite à Paris, c'est à dire
en y adréssant par l'entremise de certain commis l'état de
vos services, car d'après l'opinion de votre digne ami le
D^{re} de M^{re} il est à craindre que ce ne soit pas la, le
bon canal, ce qui seroit fort désolant, mais sans doute avec
vos justes prétensions c'est là un mal qui peut se réparer.

Je vois que vous mettez tous vos soins à rendre Vincennes digne
du Locataire le plus distingué qui pourroit y prendre goût, et
je souhaite du fond du cœur, que je puisse vous être utile
pour vous le faire soit vendre, soit louer, mais vous avez,
mon cher ami, oublié un point principal, c'est de m'in-
diquer 1^{me} si en louant la Maison, vous la laissez com-
-plètement meublée, 2^{de} la somme à laquelle monteroit
l'achat sur le pied dont vous me parlez, c'est à dire, trois
pour cent de revenu. À l'égard du loyer je vous dirai
franchement

franchement mes sentimens, comme la maison ne peut être
regardée comme appartenant à Genève, c'est à dire comme Villa,
telle que seroit la Grange, Coligny, la Boissière, les Delices de
je crains que quelqu'un qui voudroit louer pour un ou deux
ans, s'effrayeroit du prix de Six Cents Louis par An, quoique
pour 3 ou 4 Mois la somme de Cinquante par mois, pourroit
être obtenue, ainsi réfléchés la dessus et répondez moi en
consequence. Le fait est, que les Anglais qui vont en
Suisse aujourd'hui le font bien moins par amusement que
par économie, et il faut garder cela toujours en vue, vous
rappelant que la plupart donneroient beaucoup plus volontiers
quelque ridicule que ce soit Quarante Louis par mois, pour
une maison de campagne, appartenante à Genève inférieurement
inférieure à Viney à cause de sa proximité à cette Ville,
que la moitié pour un Palais éloigné comme se trouve cette
belle terre de ce qu'ils envisagent comme la Métropole ou point
de réunion du Quartier. Je crois très facilement tout ce que
vous me dites sur les fourberies que l'on pratique envers mes
compatriotes, car j'en ai l'exemple des sous les yeux journellement
ici: mais si aucun de mes amis devient votre locataire,
j'espère que vous voudrés bien lui donner de bons conseils
et les renseignemens nécessaires, pour être le moins trompé,
qu'il est possible. Je vous suis bien reconnaissant de vouloir
bien

14 Mars 1817

bien vous charger de ma commission pour Messieurs Trendelenburg
et Haller, et je suis bien certain que vous ferez également
plaisir à Madame de St Laurent en la rappelant à leurs
souvenirs : Et lui ai fait part de ce que vous me dites de si
obligeant à son sujet, et elle en est on ne peut plus recon-
naissante, mais je ^{ne} lui ai ^{point} lu la fin du Paragraphe
à son sujet pour des raisons que vous comprendrez, et aujourd'hui
je vous demanderai d'ajouter sur feuille volante à votre prochain
les particularités de l'Anecdote à laquelle vous faites allusion
en y ajoutant le nom de l'individu en question, qui je
suspecte un peu être certain petit docteur Genevois, nommé
M——é, qui a fait le Voyage en Suisse l'année dernière
en qualité de chevalier de Madame Wickham, mais lorsque
vous m'en parlez, je desirerai que ça soit distincte de toute
autre partie de votre lettre : En attendant je vous suis
bien reconnaissant de la part que vous avez prise dans
cette affaire. Je suis bien content d'apprendre que
malgré toute la misère, que la dernière malheureuse saison
a dû amener, grace aux efforts Patriotiques de votre Pays,
vous êtes venu à bout de subvenir aux besoins des pauvres
malheureux, c'est ce que nous faisons bien largement en
Angleterre, et lorsque j'y étois j'ai beaucoup donné
d'attention à ces objets, aussi ai-je outre passé mes moyens
et

et aujourd'hui je suis obligé de vivre avec prudence pour ne
remettre aux niveaux de mes affaires, lesquels par une suite
longue, de malheurs et d'injustices s'étoient beaucoup dérangés.

Mais il est tems de finir cette lettre déjà trop longue
et de ne plus mettre votre patience à l'épreuve, je me
bornerai donc à vous prier de dire mille choses aimables de ma
part à vos dames, et à vous répéter les sentimens d'Amitié et
d'estime, avec lesquels je fais toujours. Mon cher Henry

Votre très affectueux et dévoué

Edm

is one
siete
cangies
Baque
ce
bles de ma
le et
19

[Faint, illegible handwriting]

S. O. Royale
Monsieur le Duc de Nemours
du 16 Mars 1847 Répondu le
16 Avril suivant.

Bruxelles. Le 7 Avril. 1817.

Cher Tincey

Ayant reçu hier la lettre en date du 22 Mars, j'ai fait l'amitié de m'adresser, je n'ai pas tant à en donner communication à notre ami qui en transmettra le contenu sans faute à son département à Londres de sorte que vos braves amis, Messieurs de Walthville et du Pan sera complètement rempli, et je vous prie d'assigner toute ma reconnaissance, et d'agréer celle que je refuse pour le motif qui vous a pu faire part. Au reste si je ne m'arrête pas cette partie de votre lettre vous entendrez bien

Bruxelles 7 Avril 1817.

1525 A

BERN

A Monsieur

Le Baron de Tincey.

au Château Tincey

près Rotté

en Suisse

S. A. Roy
Monsieur
de la Mars
16 C



Bruxelles. le 7 Avril. 1817.

Mon Cher Vincy

Ayant reçu hier la lettre en date du 22 Mars, que vous m'avez fait l'amitié de m'adresser, je n'ai pas tardé un instant à en donner communication à notre ambassadeur ici qui en transmettra le contenu sans faute demain au Chef de son département à Londres de sorte que le but que vos braves amis, Messieurs de Malleville et du Pan avoient en vue sera complètement rempli, et je vous prie de leur en témoigner toute ma reconnaissance, et d'agréer vous même toute celle que je refuse pour le motif qui vous a induit à m'en faire part. Au reste je ne m'occupe pas d'avantage sur cette partie de votre lettre, vous entendez bien que c'est par des raisons de prudence que je me tais.

Je suis bien sensible au souvenir du bon Lullen, et du bon Prévôt, et je vous engage particulièrement à les assurer de la continuation de mon amitié, Veuillez aussi ne pas manquer de charger le Premier de présenter mille amitiés de ma part à son excellente Mère, dont je me rappellerai jusqu'au dernier moment de ma vie, comme une des plus aimables et respectables dames que j'ai connues dans le cours de tous mes voyages.

Je suis charmé de savoir que votre Fils Alfred, a obtenu

son

son avancement, et trop content de la raison que vous me
donnez pour sa detention auprès de son corps pour donner
quelque espoir que j'ai de faire sa connaissance, qu'il se rende
ici avant d'avoir rempli le devoir important pour lequel on
l'a choisi. Je suis vexé de voir, mon cher ami, que vos
propres affaires ne sont pas plus avancées, et surtout que
vous ne paraissez pas vous flatter, même d'après ce que
Monsieur vous a fait dire à ce sujet, d'un résultat analogue
à vos justes prétensions, à cause de la composition de cette
commission à laquelle elles ont été soumises. En attendant
malheureusement je ne vois d'autre conseil à vous donner
qu'à vous engager à prendre patience, et à m'envoyer bien
vite les renseignements ultérieurs que je vous ai demandés dans
ma dernière au sujet de Nancy, car ce n'est qu'après les
avoir reçus que je puis instruire mon correspondant en Angleterre
de se donner du mouvement, pour vous en obtenir, s'il est
possible, soit le louage, soit la vente. Mais je crains
bien que dans ce moment où l'argent est si rare, et que ceux
de mes compatriotes qui voyagent le font par économie,
l'on aura bien de difficulté à la distance ou votre terre se
trouve tant de Genève, que de Lausanne, d'en obtenir soit
les 16,000 Louis pour la vente, ou les six cent pour la rente.

Cependant

Cependant j'y mettrai tous mes soins, et si le résultat est plus favorable que je ne l'attends je l'apprendrai avec bien du plaisir. Connaissant comme vous le faites tout le bien que je vous souhaite vous pouvez bien vous imaginer avec quelle peine je lis toutes les accablantes remarques que vos réflexions sur votre position cruelle et imméritée vous font faire, mais tout en m'en affligeant, il m'est impossible de m'en pas admettre la justice. Dieu veuille que tout ça change, et bien vite, car certes il en est temps.

Veillez à sur Madame et Mademoiselle de Kiney des vœux que je fais pour leur bonheur et le votre, et me croiez toujours avec les sentiments du plus sincère attachement. Mon Cher Kiney,

Votre très affectueux et dévoué.

EDK



Bruxelles le 10 Mai 1817

Cher Vincy

Il y a cinq jours que je possède votre lettre du
me incluse. J'espère que déjà, depuis bien long-
temps, que je vous a adressé, en réponse à la
demande l'information, infiniment intéressante, que
vous m'avez envoyée au sujet de ce L... et que
par le Canal de notre ambassadeur ici, j'ai
pu m'occuper de mon Pays. Ainsi, j'espère que, si
la question est en Angleterre avec des intentions ^{st.} justes,
bien surveillée de manière à ce qu'il ne fournisse pas
l'ai à vous servir de la manière, dont vous vous êtes
occupés pour vos braves amis. Excellent

1526A
Bruxelles 10 May 1817
LAUSANNE
Monsieur
Monsieur le Baron de Vincy
~~au Château de Vincy~~
~~près de Poissy~~
Geneve
en Suisse

[Faint, illegible cursive handwriting on a lined page]



Bruxelles. Le 10 Mai. 1817

Mon Cher Vincy

Il y a cinq jours que je possède votre lettre du 15 Avril avec ses incluses. J'espère que déjà, depuis bien long-temps, vous aviez reçu celle, que je vous adressai, en réponse à la votre, qui renfermoit l'information, infiniment intéressante, que vous aviez bien voulu m'envoyer au sujet de ce L... et que j'ai eu devoir, par le Canal de notre ambassadeur ici, faire passer au Gouvernement de mon Pays. Ainsi, j'espère que, si l'individu en question est en Angleterre avec des intentions ^{hostiles}, au moins il sera surveillé de manière à ce qu'il ne puisse pas les exécuter. J'ai à vous remercier de la manière, dont vous vous êtes acquitté de mes commissions pour vos beaux amis. C'étoient d'abord Freudenreich, et le Conseiller Heller: de ce dernier, j'ai reçu une lettre il y a quelque temps, et j'y ai eu au plaisir que ses services dans la mission à Londres, lui avoient valu la médaille de Remercement. Rien n'est plus juste que vos observations sur les philosophes d'aujourd'hui, et j'y souscris bien cordialement, surtout en allusion à celui, qui a si cruellement abusé, comme vous le dites si bien, de la faiblesse d'un Monarque magnanime: mais telle est la fausseté du monde, qu'il y aura toujours sous quelque

forme

forme ou autre de gens pareils, et il faut, en haussant les épaules,
tâcher de faire son petit chemin dans le monde en les évitant.

J'apprends avec joie, que le bon Monsieur de Tournes vit toujours
et que de même que Lullin, Pictet, et Prevost, il me conserve tous
jours son souvenir et son amitié, Veuillez ne pas oublier de leur
faire dire à tous, combien je leur suis reconnaissant de ce qu'ils
pensent encore à moi avec plaisir, et que de mon côté également
je ne les oublie pas; et lorsque vous aurez occasion de voir Morez
dites lui que je suis bien heureux d'apprendre qu'il est si bien
situé aujourd'hui. Ce que vous me dites de votre conversation avec
le Capitaine-lieutenant Thurston, est bien vrai, car vous pouvez compter
qu'il n'y a pas un seul membre de l'Opposition, qui ne soit au plus
indigné d'aucune attaque contre son Souverain, que le plus décidé
Ministerialiste, mais aussi faut-il s'opposer à avec l'Opposition
Honorable et loyale, les Demagogues qui n'ont rien à perdre, comme
ce fameux de Cobbett, qui Dieu Merci, vient de quitter mon Pays
tout dernièrement, dès que la suspension de l'Habeas Corpus, lui a
donné lieu de craindre qu'il ne porte la peine de ses écrits séditieux,
par lesquels il a déjà mille fois mérité la Potence. Je voudrais
être à même de causer avec vous de votre voix sur tout ce que se passe
en Suisse, et à votre égard en particulier, car je n'ai pas exacte-
ment la clef de qui est l'individu que vous caractérisez sur votre

de certain Commis, et de petite Excellence, que doutant si c'est celui
qui a pris votre place, ou celui qui se trouvoit tantot à Colmar
et qui, après avoir passé bien des années en Angleterre a épousé
une Anglaise. Toutes vos réflexions sur l'honneur des officiers
de ligne, et la malheureuse cause de tout cela, je
comprends parfaitement, mais je ne vois pas comment on viendra
à bout d'y remédier et c'est ce qui donne bien des inquiétudes sur
l'avenir. J'ai admiré la justesse de vos remarques sur les plantes
que vous arrachés de votre jardin pour y planter des Bignons,
qui vous avoient été transmis d'ancienne date, et il est
impossible de dire d'avantage un peu de mots. Mais après tout cela
je suis désolé de voir les détails que vous me donnez sur votre
position actuelle, quoique je n'ai pas de peine à le concevoir après
avoir été comme vous victime de deux Révolutions. Je voudrois
donc bien être à même de vous aider dans la vente de votre belle pro-
priété, que je le vois après tout, est la partie la plus sage pour
vous à prendre. Mais je crains beaucoup, au prix que vous y mettez,
qu'il ne soit bien difficile de vous trouver un acquereur, car si je
comprends votre calcul au juste, le revenu de Vincy est de 27,250 francs
de franc, c'est à dire à peu près 1135 Louis, et vous desirés avoir en échange
pour ce revenu, un Capital qui vous produira le même au 3 per Cent,
c'est à dire la somme de 37,850 Louis: et dans ce cas là je ne vois pas
comment

comment il sera possible d'en faire même la proposition à quelqu'un
car en Angleterre même les prix des terres est tellement tombé que je
doute qu'aujourd'hui l'on peut obtenir même le tiers de cette somme
pour une terre d'un pareil rapport. Veuillez m'en dire, Mon cher
Vinçy, m'éclaircir sur ce point, car je vous conjure par ce que je suis au
bout de mon Latin. Quant à ma belle Soeur ~~qui~~ pauvre ma Soeur
a une tête si singulièrement tournée qu'il est impossible
de savoir ce que sont que ses plans; et en outre je n'ai jamais été
en relation avec elle depuis le moment de son départ de l'Angleterre;
mais je n'hésiterais pas, si j'étais dans le cas d'être consulté par
elle de lui dire qu'elle ne trouverait nulle part en Suisse, une
propriété aussi noble et aussi bien placée pour acquies, si toutefois c'est
son plan définitif, que Vinçy. Il ne me reste à présent, Mon Cher Vinçy
qu'à vous remercier mille fois de l'application que vous avez bien voulu
me donner sur le sujet de ce Monsieur que vous avez si bien remboursé
en certaine occasion qui m'intéressoit de si près, le même que de
la peine additionnelle que cela me fournit de votre attachement; et à vous
observer que comme Père du défunt L. n. E. n., il est le dernier qui
auroit dû s'oublier comme il l'a fait à mon égard, car personne
n'a tant reçu de marques de ma bienveillance que toute la famille
de son Père. Je vous renouvelle l'assurance de tous les sentiments
d'amitié et d'estime avec lesquels je suis inviolablement. Mon
Cher Vinçy.

Votre très affectueux et dévoué.

C. D. H. /

Bruxelles le 19 Juin 1817

Vinçy

le 6 de ce mois que je receu votre lettre datée de
Paris, et aujourd'hui en prenant la plume,
je commence par vous remercier toute ma
famille des renseignements utiles, que vous me

Bruxelles 19 Juin 1817

1527A

Monsieur
M. de Vinçy
au Château de
Grand rue
à
M. de Vinçy
Général

vous dit, qu'elle a été bonne que pour nous
nos colonies. Veuillez dire mille choses
nos bons amis Watteville, et Du Pan, et
combien je suis reconnaissant de zèle, qu'il
heur avec vous, pour prévenir tout le mal, qui
pourroit

comment il sera possible d'en faire même la propriété
car en Angleterre même les prix des terres est tellement
haut qu'aujourd'hui l'on peut obtenir même le titre
pour une terre d'un pareil rapport. Veuillez
m'en éclaircir sur ce point, car je vous conjure
de mon latin. Quant à ma belle Soeur

de savoir
en allant
mais je
de la
propriété
son plan
qu'à vous
me donne
en certain
la preuve



Observer que comme l'un de mes amis L. n. B. n., il
auroit dû s'oublier comme il l'a fait à mon égard
n'a tant reçu de marques de ma bienveillance qu'
de son frère. Je vous renouvelle l'assurance de
l'amitié et l'estime avec lesquels je suis inviolable
Cher Kinoy.

Votre très affectueux et dévoué,

C. D. K.

Buenos Aires le 19 Juin 1827

Mon Cher Henry

C'est le 6 de ce mois que je reçus votre lettre datée de
Genève du 20 Mai, et aujourd'hui en prenant la plume,
pour y répondre, je commence par vous témoigner toute ma
reconnaissance pour les renseignements précieux, que vous me
faites l'amitié de me donner au sujet des Sires Puelin
et Levis, que je ferai passer comme les premiers par la voie
de notre ambassadeur ici au Gouvernement de mon Pays,
en attendant les informations additionnelles que je pourrai
attendre de votre part par la suite; Croyez que je suis
bien profondément frappé du bon sens de votre remarque
que les idées libérales sont pour ce siècle-ci, ce qui pouvoit
être inventé de plus fâcheux, car j'en vois la preuve jour-
nellement: j'en devois pourtant excuser Mr. Patai, ou
par sa situation involontaire, notre constitution consistant,
mais j'ai toujours dit, qu'Elle n'est bonne que pour nous,
pas même pour nos Colonies. Veuillez dire mille choses
de ma part à nos bons amis Walsbyll, et Du Pan, et
leur témoigner combien je suis reconnaissant au zèle, qu'ils
mettent à coopérer avec vous, pour prévenir tout le mal, qui
pourroit

comme
car en
doute
pour
l'inqui
bout
- rous
de sca
en ut
mais
Me
prof
son p
qu'a
me d
en cer
la p
obser
auoit
n'a
de so
d'am
Che

pourroit autrement resuller d'un voisinage tel que le votre.
Je serois curieux d'apprendre comment l'on se conduira
envers l'individu dont vous me parlez, mais je ne
puis guere croire, qu'après avoir eu sa tête mise à prix,
et à de si justes titres, il puisse échapper à ce sort.
Veuillez dans votre prochaine, si vous en avés jusqu' alors
des informations, me les communiquer. J' suis charmé
que le bon hallier soit si content de ce que je vous avois
chargé de lui dire de ma part, et je vous engage, tout en
vous remerciant de la ponctualité, avec la ^{quelle} vous avés bien voulu
saccuter ma commission tant envers lui, qu'envers le bon
Puroch, à lui répéter combien je lui veux du bien, et quel
plaisir j'aurai toujours à apprendre qu'il jouit de la
santé et du bonheur. Je suis aussi fort content d'apprendre
que son Excellence Mère a si bien réussi à plaire toute
ses filles et a se créer elle-même une couronne si agréable.
Je l'ai toujours regardée comme une femme d'une mérite
rare, en même temps qu'elle possédait un physique tel,
que, selon moi, il étoit impossible de rien pas être flatté
lorsqu'on avoit le bonheur de la connaître, aussi sera-ce
pour moi un vrai jour de fête, lorsque je pourrai réaliser

mon

mon projet de visite en Suisse, de la voir. Quel bonheur
que cet excellent oculaire Monsieur de Tournes Pillel, malgré
toutes ses infirmités, conserve encore sa vivacité, et mangie
jamais je vous en conjure, lorsque vous le verrez, de lui
repeut de ma part, tout ce que peu dicter l'estime
et l'attachement sincère, qu'il est impossible de ne pas
sentir pour un Patriarche comme lui et dont j'ai reçu
dans le tems de ma jeunesse, tant de marques d'affection
que je ne pourrais jamais effacer de mon cœur.

J'voudrais bien, mon cher Ami, vous donner une
introduction auprès de cette famille Anglaise de Lord
Penderland (Pellusport) dont vous me parlez, pour, l'objet
de votre excellent vin de la Côte, mais malheureusement
je n'ai pas la plus légère connaissance avec aucun
d'eux, ou j'aurois eu un vrai plaisir à le faire, en
leur donnant un petit inuendo, qu'avec vous, ils auroient
à faire, non avec un Marchand, mais avec un fort
galant homme, qui au milieu de toute les probations les
plus cruelles, a toujours su conserver son honneur et
sa loyauté intacte. Je ne puis vous dire combien
j'ai été ravi d'apprendre ce qui vient d'arriver au pauvre

Louis

Louis Pichet, le ci devant capitaine prussien, que j'eus l'occasion
de voir fréquemment pendant son court séjour à Londres,
non seulement à cause de lui-même, car c'étoit un vrai bon
enfant, mais aussi à cause de son brave Père, le plus respectable
et le plus droit des hommes, car je sçavois que c'est mon
vieux ami le Comte Pichet de Piegny. Mais expliquez moi
comment il arrive que ce pauvre Louis, soit seul à hériter
d'une jolie fortune comme vous me le dites, car je croyois
qu'il avoit un frère, qui avoit servi la cause de l'Esur-
pateur, tandis que lui il étoit en Prusse, et que même
avoit été gravement blessé dans le service. Je ne me
permettais pas dans cette lettre de faire d'autres observations
au sujet de vos remarques, surtout ce qui se passe en
France, si non que je les trouve bien naturelles, et que
j'en admetts toute la justice. Je viens d'envoyer par une
voix particulière, et sûre, qui s'est offerte, à la personne
dont vous me parlez, et qui depuis 18 Ans, est mon Ami
intime, une note contenant votre suggestion, et lorsque
la réponse m'arrivera vous pouvez compter que je ne mettrai
aucun délai à vous la faire passer au flûtot. Mais
cet Individu est par suite de préjugés et d'injustices, son

19 Juin 1817

avec tant de jalousie par les autres de sa famille, que
notre correspondance, quoiqu'essentiellement celle de l'amitié
devient un objet qu'ils ont à l'œil, et ce n'est que de
loin en loin par cette raison, qui nous nous servons,
aujourd'hui qu'il est un peu dans ces Penates, — cette
raison pourroit bien tarder quelque temps à me parvenir,
puisque il faut me nécessairement attendre une occasion
sure pour me la faire passer. Vous sçavez par ma
dernière que je suis encore à attendre des explications
ultérieures de votre part sur Binny, et que jusqu'à lors
je ne puis employer mon Ami à Londres, pour tâcher
de vous trouver soit un Loueur, soit un Acquéreur, mais
c'est ce que je ferai avec bien du zèle, dès que j'aurai reçu
ces renseignements que j'ai de vous demandés. J'espère de
fond de cœur que notre vieux ami Juins, accomplira
la guérison de votre beau Cœur Suisse, dont j'ignorois
l'accident survenu dans un moment que vous avés si
bien su deviner, mais auquel il est plus prudent pour
la sûreté de l'arrivée de cette lettre, de ne pas faire
davantage allusion. Je doute beaucoup que mon Ami
Lord Huntley, puisse réaliser son projet de retourner en
Suisse

l'empêcher et elle ou la faute chancelante de son vieux
Père qui ne fait que se relever sans ce moment d'une
maladie qui l'a mis à deux doigts de la mort. J'ai beaucoup
avec beaucoup d'impatience le résultat des débats de
votre Diète, puisque vous y êtes si sérieusement inter-
-ressé, et j'espère bien que vous ferez à moins de me dire
qu'on ne vous aura pas abandonné, et livré à la merci
de certain Canton que vous décriez (sans doute bien justement)
au titre d'abominable. Je suis bien affligé de tout
ce que vous me dites sur la faute de votre aimable et
respectable Epoux, quoique je n'ai pas le bonheur de
le connaître personnellement, mais tout ce que vous
appartient depuis ne peut que m'inspirer le plus
vif intérêt, sachez donc de m'en donner de meilleures
nouvelles, en attendant, que par la suite j'ai le
bonheur de faire sa connaissance, et veuillez l'espérer de
même que votre fille de tous les vœux que je fais
pour eux, et pour que ce nuage de malheur immense
qui vous entoure depuis si longtemps se dissipe et vous
rende enfin cette tranquillité que vous méritez à tant
de titres. La vie retirée que je mène ici par des raisons

de

de prudence que vous comprendriez aisément lorsque je vous
dirai que cet endroit-ci est devenu le *Refugium Peccatorum*
de tous les Pays, ne vous donne aucun occasion de favoir
des nouvelles de celui dont vous me parlez, mais je crois
avoir entendu de dire qu'il se conduit de manière à
satisfaire le gouvernement, et qu'il se tient fort tranquille
au reste je le crois être dans ce moment-ci, en Hollande.
Je n'ai jamais oui parler auparavant de cette *Comtesse*
Ruse que vous me nommez, mais à après ce que vous
m'en dites, je ne la crois pas calculée pour faire fortune
parmi mes amis à Genève. Si j'ai encore aucune
nouvelle de votre petit Hollandais, mais dès qu'il arrivera
soyez sur que je vous ferai un détail, comment je l'ai
trouvé, et que je le passerai en revue comme l'enfant
d'un vieux Ami. Il ne me reste à présent qu'à vous
dire que je regrette bien que *Winny*, ne soit pas aussi
près du côté de l'Abbaye que ne l'est cette ville, car
pour lors j'aurois été trop heureux de l'occuper pendant
le temps que j'ai dû me permettre de rester absent de
l'Angleterre, et en donnant la préférence à cette char-
mante maison, au dessus de toute autre, vous prouver

la

la tendresse et mon attachement pour vous et les vôtres.
Je continue à me porter bien de même que ma fidèle
Compagne de vingt sept ans, excepté un rhume que nous
avons l'un et l'autre attrapé, à cause de la transition
subite que nous éprouvons depuis quelques jours, de la
chaleur excessive du jour, au froid glacial qu'il fait la nuit
le soleil couché, mais c'est de peu de conséquence: je
ne crois pas que d'ici à neuf mois nous pensions à
nous absenter même momentanément d'ici, mais il
se pourroit bien qu' alors je ferois une course à Londres
pour quelques semaines je serois à Hambourg,
Mais soit à Bruxelles, à Londres, à Gibraltar,
ou en Amérique, en fin à la Chine, je suis et
serai toujours avec un attachement bien sincère
Mon Cher De Vincy.

Votre très affectueux et dévoué ami.

C. D. L.

19 Juin 1817

1532A

1528

Bruxelles le 27 Juin 1817

Mon Cher Viny

vous ayant écrit il y

Bruxelles 27 Juin 1817.

1528A
LAISSE

Monsieur
Le Baron de Viny

~~Cher Monsieur~~
Grand rue
~~Paris~~

en Suisse
Genève



peu moins longue mais comme
j'aime l'ordre et la régularité
en

19 Dec 1817

la fin de mon attachement pour vous
Je continue à me porter bien de même que
Compagne de vingt sept ans, accepté un
avons l'un et l'autre attrapé, à cause de
subite que nous éprouvons depuis quelque
cha leur exception du jour, un froid glacié
le soleil est si mince il est si

me en
nous
se pro
leur ga
Mais
ou en
je sui
Mon



1532A

1528

Bruxelles. Le 27 Juin 1897

Mon Cher Vinay

vous ayant eut il y
a peu de jours, longuement en
reponse a une lettre que vous me
fites l'amitie de m'adresser
si je ne me trompe le 20 de
mai, celle ci qui est pour
vous annoncer la reception de
votre interessante affiche, com-
mencée le 8 Juin et finie le
14, (qui m'est arrivée le 22)
peu moins longue mais comme
j'aime l'ordre et la regularité
en

la sincérité & mon attachement pour vous
Je continue à me porter bien de même que
Compagnie
avons
subite
chalear
19 Juin 1817
de joie
ne cro
nous
se po
pour q
Mais
ou en
jeu
Mon
en tout, je n'ai pas voulu
attendu le rapport à ma
dernière pour vous témoigner
mes remerciemens de cette nouvelle
preuve de votre souvenir, comme
je vous l'ai dit dans ma der-
nière j'ai communiqué à
notre Ambassadeur ici, ce
que vous m'avez appris sur le
bon sujet qui a trouvé moyen
d'être placé comme procureur
en Irlande, aussi n'ai-je pas
manqué de lui donner con-
naissance de la suite des nou-
velles que vous me donnez
sur

sur les deux frères, et de plus
les détails intéressans que votre
lettre contient sur l'affaire
de Lyon qui en est certainement
été rendu bien différemment
de la vérité dans les Gazettes
qui me sont tombés sous les
yeux. Je suis charmé que
vous ayez été si content du
Bal donné par mes compa-
gnies, et des connaissances
que cette partie vous a donné
occasion de faire parmi eux.
Je connais un peu Lord
Clinton personnellement, et
sa

19 Dec 1817

la finitude de mon attachement pour vous
Je continue à me porter bien de même que

Compagnie
vous
subite
chaleur
de pleu
ne cro
nous
se po
pour qu
Mais
ou en
serai
Non

sa sœur, et ce sont je crois
de bien bonnes gens, mais je
n'ai jamais vu son épouse
cependant je fais que tout
le monde desirer les voir gagner
leur procès qui fait peu d
honneur à la partie adverse.
Bonne remercimens pour
l'explication que vous avez
bien voulu me donner sur
certain personnage qui se
trouve en Suisse dans ce mo-
ment d'où je conçois fort
clairement que vous ne pouviez
et ne deviez rien chercher par
son

27 Juin 1817

son submissif: mais j'aime à
espérer que la démarche que
j'ai faite en votre faveur
auprès de mon ami & après
votre suggestion rendra aucune
recherche ultérieure à votre
sujet en France inutile, &
autant plus que votre ami
le Duc de L-g-o, vous
fournit un autre corde à
votre arc. Je suis fort
content de tout ce que vous
me dites de mon ancienne
connaissance à Colmar, que
j'avais jugé précisément

de



la finitude de mon attachement pour vous
Je continue à me porter bien de même que
Compagnie
avons
subite
chalear
19 Juin 1817
le plus
ne cro
nous
se por
pour qu
Mais
ou en
je sui
Mon

de même que je vois, ^{que} vous
l'appréciez. Je ne vois pas
à l'apuis son caractère qu'il
serait fort de la ligne qui
lui conviend, et dans la
- quelle j'espère qu'il réappara.
Nos remarques sur l'ancien
qu'il est aujourd'hui de mode
de faire aux personnes qui
sont en connexion avec les
Colonies ^{sont fort justes,} révoltées, mais, hélas!
aujourd'hui tout est arrivé
au point que faute de
moyens de les faire
il faut se faire de
nécessité

nécessité vertue à leur regard.
et je crains qu'avant qu'il
soit longtems, le résultat
des événements arrivés dans
l'Amérique méridionale
prouvera que cette remarque
n'est que trop bien fondée.
Adieu! Mon Cher Vincy
Je ne veux pas abuser plus
longtems de votre patience
ainsi ayant répondu à toute
les parties de votre lettre
je me borne à offrir
mes hommages à vos Dames
et à vous prier de me
croire

la sincérité de mon attachement pour vous
Je continue à me porter bien de même que

Compagnie

avons

subite

chalear

19 Juin 1817

le soleil

me cro

vous

se po

pour qu

Mais

ou en

serai

Mon

croire toujours avec le
plus sincère attachement
Vostre très affectueux et dévoué

ESDK

27 jan 1817

1529

Extrait d'une lettre adressée
par _____
au "Comte de H." en
date du 6 Janvier 1817.

Quant à Monsieur de Vincennes
Je vous dois de tout mon cœur
qu'il fut en mon pouvoir de
lui rendre service & de concourir
à faire réussir ce que vous desirés
pour lui, mais j'ai dû fournir
quant j'ai lu ce qu'on lui a
indiqué comme le meilleur et
l'unique moyen de faire marcher
son affaire. Quel qu'en soit
le motif, il a été induit
grandement

" grandement en eneur, car
 " bien loin de posséder l'influence
 " qu'on m'attribue, Dieu fait
 " pourquoi, la vérité est que
 " je n'en ai aucune, que je ne
 " cherche pas même à en avoir
 " et que je ne me mêle abso-
 " lument de rien. Je crois que
 " tout ce qui se fait pour les
 " Suisses est réglé par Monsieur
 " et par son Etat-Major, mais
 " je ne le fais pas même posi-
 " tivement, et j'entends dire
 " que, comme les Militaires de cette
 " Nation ont été en general traités
 " avec beaucoup de faveur, et que
 " leurs

" Ceux Goldes sont plus fortes
 " que celles des Militaires Français,
 " on n'est pas disposé à aug-
 " menter la jalousie, qui a été
 " manifestée sur ce point, par
 " de nouvelles graces. Quoiqu'il
 " en soit, vous pouvez, Monseigneur
 " à Paris Mr de Vinay, en lui
 " témoignant tous mes regrets,
 " de ne pouvoir pas lui être
 " utile, que ce qu'il a de mieux
 " à faire, est de continuer ses
 " sollicitations par le moyen de
 " l'Etat Major de Monsieur.



la finitité de mon attachement pour vous
Je continue à me porter bien de même q

Compte

vous

19 Juin 1817

subite

cha leur

le sole

ne cro

vous

se po

pour qu

Mais

ou en

serai

Mon

[A large rectangular area of the page is covered by a faded, illegible document, likely a carbon copy or a very faded original letter.]

1532A

1530

Bruxelles le 11 Juillet 1517
Mon Cher Virey
Ayant reçu la réponse

1530A

Bruxelles le 11 Juillet 1517.
MADAME
Je vous prie
Monseigneur de Virey
de m'envoyer
par le
de Genève



signes en Anglais que je n'ai
pas voulu traduire desirant que
vous

la finitité à mon attachement pour vous
Je continue à me porter bien de même q

Compte

avons

19 Juin 1817

subite

chalear

le fole

ne cro

now

se po

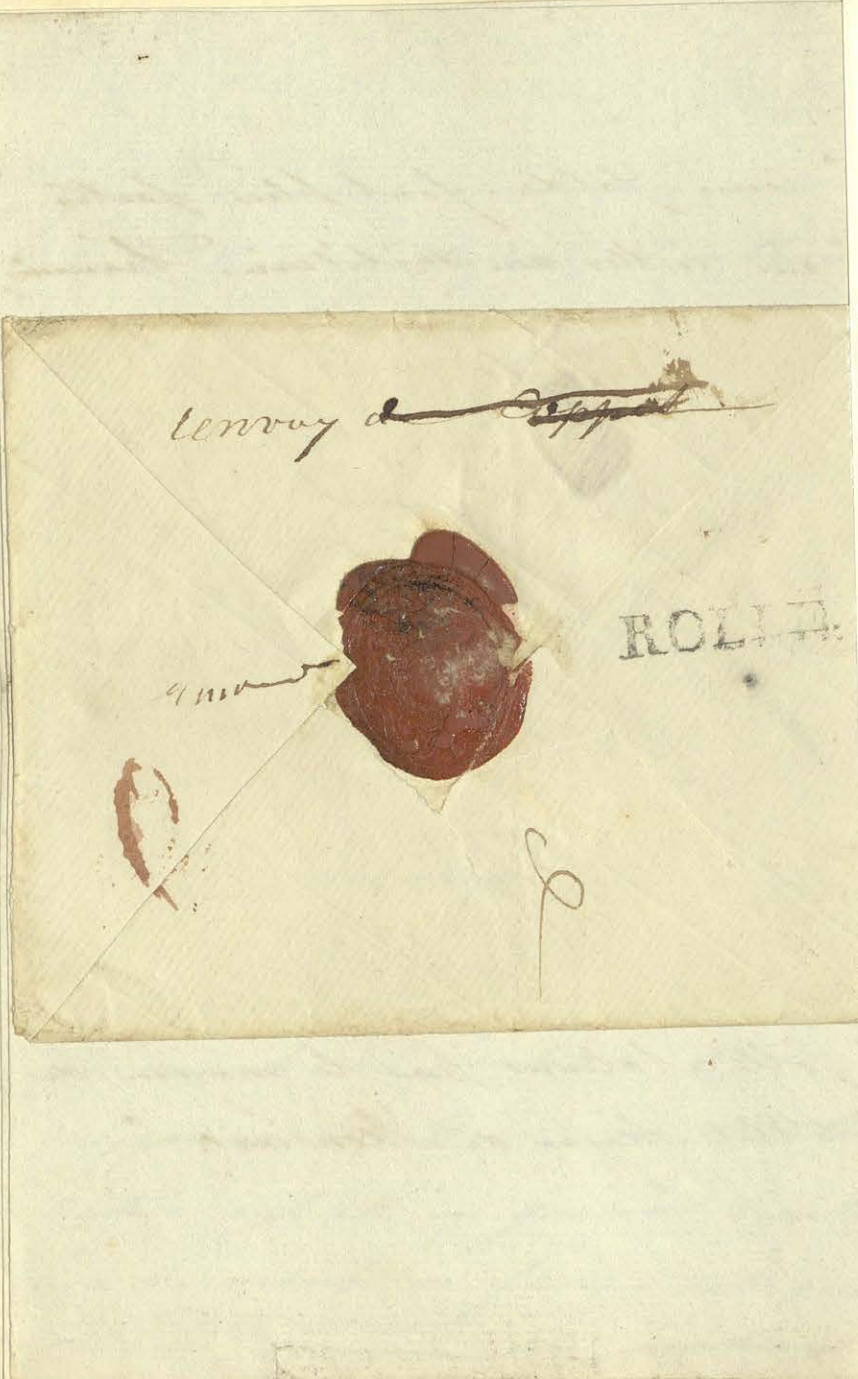
pour ga

Mais

ou en

serai

Mon



l'envoy d ~~depp~~

ROLI

9 Juin

8

1532A

1530

Bruxelles le 11 Juillet 1811

Mon Cher Kinney

Ayant reçu la réponse
de mon illustre ami à la
communication que je lui
avois fait à votre sujet, fondé
sur ce que vous aviez suggéré
à l'égard de M. Je m'
empresse de vous l'envoyer
regrettant beaucoup qu'elle
ne soit pas plus encourage-
-ante. Vous y trouverez quelques
lignes en Anglais que je n'ai
pas voulu traduire desirant que
vous



vous en fîtes la copie verbale,
 mais si vous n'êtes pas à même
 de les comprendre sans expli-
 -cations, comme vous avés notre
 bon ami Sullivan à votre
 portée vous n'aurés pas de peine
 à apprendre de lui le sens
 exact. Je n'ai rien de
 nouveau à vous mander, et
 aujourd'hui étant même jour
 de Courrier: Je me bornerai à
 vous prier de me rappeler
 au souvenir de vos dames,
 et de me croire avec l'amitié
 la

la plus sincère en tout
 tems

Mon Cher Winny

Votre très affectionné et dévoué

Edw. H.



la finitude de mon attachement pour vous
Je continue à me porter bien de même q

Compte

avons

19 Juin 1817

subite

chalear

le fole

ne cro

nos

se po

pour q

Mais

ou en

serai

Mon

[Faint, mostly illegible handwriting on a large rectangular piece of paper pasted onto the page]

1532A

11 juillet 1817

1531

Copie de la réponse fait au
D. de N. par le D. d'O.

" J'ai lu Monseigneur,
l'Extrait de lettres que vous me
communiqués du Baron de Vinay,
et je m'empresse à y répondre.

Je serais charmé de lui être
utile, mais je ne vois point de
moyens de le servir. Ma recom-
-mendation ne lui servirait à
rien à Naples, et en outre, je
crois qu'il n'y a rien à faire.

Je ne pense pas qu'on y
veille des Suisses, surtout des
Protestants.

la sincérité de mon attachement pour vous
Je continue à me porter bien de même q

Compte

avons

subite

chaleur

19 Juin 1817

de joie

ne cro

nous

se po

pour q

Mais

ou en

je sui

Mon

Protestans; vous savez bien
que ce n'est pas de mes opinions
que je parle, mais de celles de
Naples. Le Regiment que
commandait le Colonel Tschudi;
(qui au reste est mort) étoit dans
les derniers tems étrangers, et
non pas Suisses, et je doute que
le Baron de Vinay ait aucune
chance de succès. Il se trompe
quand il a l'air de croire que
le Ministère Anglois voudroit
substituer à Naples son influence

à celle de l'Autriche. "What
concerns Italy is an Austrian
question, and we will have
nothing to do with it"
me dit; il y a trois ans un
personnage diplomatique* d'un
haut rang, et depuis l'Angleterre
me parait avoir constamment
suivi cette ligne envers toute
l'Italie. Si Monsieur de
Vinay, se décidait à aller à
Naples (ce que je ne lui conseille
matériellement) pour solliciter son
affaire

* Lord W. Bentinck
ou Lord Amherst

la jeunesse & mon attachement pour vous
Je continue à me porter bien de même q

Compagnie

avons

subite

chalear

de jalousie

ne cro

nous

se por

pour q

Mais

ou en

je n'ai

Mon

19 Dec 1817

affaire, je crois même qu'il
ferait sagement de ne rien ma-
nifester sur tout cela, et de se
contenter strictement d'offrir au
Roi de lever pour son compte
un Régiment Suisse composé
de tant d'hommes, dont la levée
et l'entretien coûteront, tant
de - et je répète Monsieur
qu je ne crois pas qu'on y
songe, ni qu'on accepte rien
de tout cela."

~~Sublet~~

LAUSANNE

Bruxelles 19 Dec 1847.

Monsieur le Baron de Vincy
à Vincy

Grand rue
Genève
à Vincy en Suisse

13/4 96



19 June 1817

[Faint handwritten text, possibly a signature or address, including the name 'Comte de ...']

11. et
seconde
que je
besoin
toute
bons
comme
justici
reste
pouvis
L'
n'ave
de mes
de voo
dangere
relate
qu'on
plus
naiss
caute
juxta
pense
l'im
com
Piche

Bruxelles Le 19 Aout 1817

Mon cher Vincy

J'ai reçu le 25 Juillet, votre lettre du 11, et il y a trois jours que m'en est parvenue une seconde sans date, de votre part, qui contenoit une incluse que je vous renvoie en vous assurant, que je n'avois pas besoin d'en prendre lecture, pour être bien convaincu de toute l'estime affectueuse, que doivent vous porter les bons Suisses, quoique je l'ai lu avec un vrai plaisir, comme c'est naturel de jouir lorsque l'on voit que justice est rendue au mérite de nos amis. Quant au reste du contenu de la lettre au M. de G., vous pouvez comme en tout compter sur ma discrétion.

L'Information infiniment intéressante dont vous m'avez fait part quant aux dernières affaires de Lyons et même que les extraits de toutes celles que j'avois eu de vous précédemment sur le sujet de ces individus dangereux, a été communiqué à celui qui est ici en relation avec mon Gouvernement; je puis vous assurer qu'on regarde toutes ces communications, comme de la plus grande importance, et qu'on les reçoit avec reconnaissance. Vous sentirez bien mes motifs, mon excellent Amc, si je n'entre pas en discussion sur le sujet de Paris, dans mes réponses, mais connaissant ma façon de penser, vous pouvez sans cela facilement juger de l'impression qu'ils me font.

J'ai été bien affecté de tout ce que vous me communiquez des chagrins domestiques que ce bon Comte Pichet de Pregny a dû éprouver, sur le compte de ses fils,

C'est

19 Juin 1817

car je l'estime, et je l'aime du fond du cœur,
me rappelant toujours avec reconnaissance ses soins
paternels qu'il me rendoit lors de mon séjour
chez vous: S'ignoroit son second Mariage, car, de
mon temps, son Epouse étoit une Demoiselle Lullin,
et je presume que c'est du premier Mariage, qui
font l'un et l'autre des Fils. Veuillez bien
l'explorer donc, lorsque vous le reverrez de toute la
part, que j'ai pris aux Sujets pénibles d'affliction
qu'il a eu, et qu'il a encore, et dites lui que
j'admire de le voir à son âge rentrer dans les charges,
lorsqu'il est très clair que rien que le bien de sa
Patrie n'auroit pu l'y engager.

Depuis la mort de Madame de Mail, alias, Rocca,
j'entends comme vous le sentis bien parler sur son
compte, souvent dans des sens bien inverses, mais le peu
que j'en ai vu lorsqu'elle étoit à Londres, m'a
rendu on ne peut pas plus disposé à l'envisager dans
le sens dont vous en parlez, cependant il faut adhérer
au grand principe de Mortuis nil nisi bonum, et
sur ce je me tais. Il paroit à peu près clair que
son cher Epoux, la favoris de près, quoique si rien
peut le sauver, d'après, ce que me dit un Docteur abbé
qui est ici et qui l'a soigné pour sa poitrine, c'est
de n'être plus astreint à lui rendre de certains services
qui étoient de genre à fort user son physique.

Je voudrais bien, Mon cher Percy, pour vous,
comme propriétaire de vignobles, que les vendanges
fussent aussi prolifiques cette année, comme il paroit
que c'est la moisson de tout genre de grains, mais
d'après

d'après ce que vous me dites, je vous vois fort à regret
condamné à subir une autre année nulle quant au
vin.

Vous m'avez bien amusé avec votre petite faillie
sur le compte de Monsieur de Chaptal, dont j'aimerois
pourtant par parenthèse, avoir le livre si toutefois
vous pouviez me le procurer et trouver quelque un rebours,
venant par cette ville, de la Suisse en Angleterre qui
voudrait s'en charger.

Je vous remercie de fond de coeur pour tout l'intérêt
que vous prenez à ma santé, et à celle de ma fidèle
compagne, elles sont l'une et l'autre, Dieu merci,
aujourd'hui bien bonnes, les Rhumes dont je vous
parlais dans une de mes précédentes, n'ayant pas été
de durée. Mais s'il nous en revenait, je n'oublierois
pas votre ordonnance du Thé de Liège secret.

Vous pouvez juger si je suis touché de tout ce
que vous m'exprimez d'une manière si aimable, quant
au bien que mes compatriotes veulent bien dire de moi,
mais quoique ma conduite ait été telle à me
gagner leurs suffrages, croyez que je suis bien loin
d'être exempt des maladies de l'âme, car peu de gens
dans ma sphère, ont éprouvé et éprouvent, plus de
mortifications et d'injustices, que ne me sont tombées
en partage, mais comme, si j'entrois sur cette
thèse, je serois obligé de parler de quelques individus
autrement que je ne le voudrois, je mets un frein
à ma plume, et je réserverai tous ces détails pour
le moment quand nous nous reverrons, si jamais
j'ai le bonheur de le voir arriver, en attendant je

Lucis

19 Juin 1817

suis ou ne peut pas plus flatter de la bonne opinion
qu'on veut bien avoir de moi, et je puis mettre
la main sur le coeur et dire, que soit comme Militaire
soit comme Sujet, j'ai toujours fait tout mon possible
pour remplir mes devoirs.

Vos remarques sur votre Diète de sont bien inter-
-essantes, mais par les memes motifs de prudence,
qui m'ont fait garder le silence sur tout ce que vous
m'avez communiqué quant aux derniers affaires de
Lyon, je m'abstiens également de toute observation
sur celles ci.

Vos explications sur les terres de Vincy, sont
parfaites, et j'admets toute la justice de votre
raisonnement sur l'avantage supérieur qu'auroient
mes compatriotes à plaier leur argent là que dans les
fonds publics de notre Pays. Mais le capital que
ça demande est fort, et je doute qu'il se trouve un
seul individu de mon pays, qui dans l'état actuel
du monde (que nous regardons comme rien moins que
solide) veuille risquer de plaier une telle somme en
bons fonds dans l'Etranger. Mais je suis si convaincu
de tout ce que vous dites à ce sujet, que si j'étais dans
le cas de faire l'achat d'une terre en Suisse, Vincy
seroit indubitablement celle à laquelle je donnerois
la préférence, d'après ce que je m'en rappelle, et de
ce que vous m'en dites.

Vous pouvez compter qu'en tous et lieux, lorsque
votre Fils Cadet aura atteint l'âge nuptial, j'y
serois à portée encore du Roi des Pays Bas, je serois
charmé de l'engager à vouloir bien se plaier dans
son

19 Août 1817

fon Jeroise, car à Hanovre il y a beaucoup trop
de Landes Kinder, ^{encore à pleurer} pour oser espérer que d'ici à
bien longtemps, l'on admette aucun étranger dans leur
pays.

A l'égard de ce qui vous regarde personnellement
j'écrirai comme vous le desirés à mon illustre ami,
mais je doute qu'il ait le crédit que vous lui donnez
en certain quartier, cependant s'il est à même de
vous être utile, je suis certain qu'il aura du
plaisir à le faire.

Ayant apurement répondu à chaque partie
de votre lettre, et desirant faire partir ma réponse
par le Courier d'aujourd'hui, je me bornerai à
vous charger de mille souvenirs pour vos Dames,
et à vous répéter les sentiments inaltérables d'
amitié et d'estime avec lesquels je suis toujours.

Mon Cher Vincy,

Votre très affectueux et dévoué

Edoé

19 June 1817

11 Arrivées le 16 Octobre 1844. 68

A. P. P. P. P.

Le Baron de P. P. P.
au Chateau de P. P. P.

par P. P. P. en P. P. P.

16

19 June 1817

22

28

29

30

Brouelles le 16 Octobre 1817

Mon Cher Tincy.

C'est le 29 du mois passé, que
 m'est parvenue votre lettre du 19, j'y
 ai lu avec toute la reconnaissance
 que ne pouvaient manquer de produire
 les justifications que vous y avez faites pour
 moi, les observations pleines de bon sens
 que vous faites sur ce que j'ai
 pu vous dire dans ma précédente à
 l'égard de ma position actuelle, qui
 n'est pas celle qu'elle auroit du l'être,
 si on m'avoit rendu la plus légère
 justice, mais, comme je sais, que, si
 j'ai éprouvé le contraire, c'est par
 ce que je n'ai jamais voulu, comme
 d'autres, aller avec le vent, mais
 toujours faire ce que le devoir et
 l'honneur me dictoient, je me
 console dans mon Exil volontaire, par
 l'assurance, que vous et d'autres amis
 me donnez, que les individus de
 tous les partis qui veulent me
 juger

19 Juin 1817

juger avec impartialité me rendent
juste, et par la conviction intime
-sime que j'agis avec loyauté, et
comme il convient à un homme
qui veut conserver son indépendance.

De reste, quoique ceux qui
auraient dû me rendre justice ne
l'ont point fait, et que cela m'a
obligé par principe à l'honneur
d'abandonner, pour quelques années
ma résidence dans mon pays natal,
j'ai aussi beaucoup de sujets de
consolation, car je jouis d'une santé
parfaite, je n'éprouve pas un seul
^{de ces} maux que génère l'intempérance, et
j'ai toujours auprès de moi la
société de celle qui est ma fidèle
compagne depuis vingt sept ans,
et qui m'a tenu lieu de tout
pendant les quatorze années con-
-secutives, qu'a duré mon service
militaire dans les colonies: et
comme ni l'envie, ni la malice, ne
peuvent m'ôter ces biens, je ne
dois pas me plaindre.

J'ai

J'ai lu toujours avec un nouvel
 intérêt, mais avec les mêmes regrets,
 tout ce que vous me dites sur ce
 qui se passe dans le pays, voisin
 de votre; mais par des raisons
 donc je flais vous apprécier la
 force, je me bornais à vous
 observer la desus, qu'il m'est
 inexplicable, pourquoi l'on
 persiste à agir ainsi. Je n'ai
 cependant pas d'espérance, qu'ils
 changent de manière, que lorsque
 peut être il n'en sera plus temps.
 C'est alors qu'il fera bien le cas
 de Dieu, tu l'as voulu, Georges
Dandin, et sur ça je dois fermer
 la bouche.

Je savois bien que ce
Refugium peccatorum, de Carage,
 étoit tombé au lot du Canton de
 Genève, et je vous le confesse je
 n'ai jamais cru que c'étoit une
 acquisition, sur laquelle ce Canton
 pouvoit se glorifier, aussi ce qui
 s'y est passé prouve-t-il que je
 n'ai



n'ai pas eu tort en formant
cette opinion.

Quant à ce qui vous regarde,
je vais faire sur le champ, ce que
vous desirés, mais je doute, si par
deserice pour son aini, dans sa
position particuliere, mon Ami
croira pouvoir preceder sur lui
d'interferer en faveur d'un individu
qui est d'abord sous la protection de
cet aini, car vous savez, qu'il faut
une grande delicatessé dans la maniere
de se conduire, tant de prevenitions
injustes existants contre lui. En
tout cas des que j'aurai je sçavoir
je vous en ferai part.

Reuillez assure Madame et
Mademoiselle de Vincy, de tous les
vœux que je fais pour leur bonheur,
aggrez aussi ceux que je fais pour
le votre auquel je voudrais bien etre
à même de contribuer efficacement,
et croyez à la constante amitié, et
l'attachement inviolable que je
vous porte, et avec lesquels j'entimure
Je suis toujours, Mon cher Vincy
Votre tres affectueux & des. oué.

Edm. H.

19 Juin 1817

1534A

Extrait du 30 novembre 1877.
Par les mains de Monsieur le
Capitaine de Vincy.

A Monsieur
Monsieur Le Baron de Vincy
de de de



19 June 1817

418

per [illegible]

Bruxelles Le 3 Novembre 1817

Mon Cher Vinçy.

Puisque je n'aye aucune
lettre de votre part dans ce moment
à laquelle je n'ai pas répondu, je
n'ai pu me refuser le plaisir de
vous donner quelques lignes pour me
rappeller à votre souvenir par les
mains de votre aimable Fils, le
Capitaine à l'Artillerie légère à
cheval de Sa Majesté Le Roi des
Pays Bas, qui est venu me voir hier,
et qui m'a dit qu'il se venoit
aujourd'hui par Paris auprès de
vous. En même temps je desire vous
dire que je le trouve charmant, d'une
très jolie tournure, s'exprimant très
bien, et promettant d'après le
peu

19 Juin 1817

peu que j'en ai pu voir de devenir
un sujet distingué. A son retour
venant le rendre le porteur d'une
lettre pour moi, afin que je puisse
causer avec lui de vous. C'est
après l'ingulier qu'hier précisément
étoit l'anniversaire de ma naissance
ainsi je regarde la visite de mon
jeune ami comme de bonne augure
ayant eu sa première ce jour là.

Etant extrêmement occupé au-
jourd'hui à répondre à une forte
malle d'Angleterre, qui vient
d'arriver, je n'ai que le temps
d'offrir mes hommages à vos
Mamies, et à vous reputer les
sentiments

sentiments inalterables d'amitié
et d'attachement, avec lesquels
Je suis toujours.

Mon Cher Vincent
Votre très affectionné Edouard.

Edouard.

19 June 1817

Brunelles Le 18 Janvier 1818

Mon Cher Vincy

Le jus qu'ici j'ai tardé, à vous
reception de votre bien intéressante lettre, du 10
juin le 25, ou de vous témoigner toute ma

240

Brunelles 18 Janvier 1818.

A Monsieur

Le Baron de Vincy

au Château de Vincy

près Rolle

en Suisse

avec qui vive. Mais, depuis le 1^{er} de ce mois,
quitté le grand deuil, je tâche de me faire
mes occupations habituelles, et comme cette
aller à votre souvenir me fera toujours une
cables, je profite de ce premier moment de
tranquillité,

19 Juin 1817

Neuve 1818



5 p
accu
Nouv
accu
22
vend
Je v
du
cata
pour
Ca
entier
L'ex
vu
gu
à re
de m
des

5 h 00

Bouailles Le 18 Janvier 1818

Mon Cher Vincy

Si jus qu'ici j'ai tardé, à vous
accuser la réception de votre bien intéressante lettre, du 10
Novembre même le 25, ou de vous témoigner toute ma
sincère espérance pour celle, que vous m'avez adressée, du
22 du même mois, au sujet de l'affluence portée, que je
venois de faire / et que je possède depuis le 8 Décembre /
Je vous prie de croire, que c'est uniquement la conséquence
du profond accablement, que j'ai ressentie, depuis cette
catastrophe, si cruelle, et qui m'a ôté tout courage, soit
pour la correspondance, soit pour aucune autre occupation.

En effet, depuis plus de 2 mois, je vis dans une léthargie
entière, je ne suis jamais sorti que pour prendre l'air, et
l'exercice, que la santé demande impérieusement, et je n'ai
eu jus qu'avec que vivre. Mais, depuis le 5 de ce mois,
quand on a quitté le grand deuil, je tâche de me faire
à reprendre mes occupations habituelles, et comme celle
de me rappeler à votre souvenir me sera toujours une
des plus agréables, je profite de ce premier moment de
tranquillité,

19 Juin 1817

tranquillité pour vous écrire quelques lignes.

Tout ce que vous me dites sur la bonne opinion, qu'ont mes compatriotes de moi, est certainement bien flatteur, et vous pouvez bien vous imaginer, si j'y suis sensible, mais, dans ce moment-ci, c'est précisément la, au de mes grands sujets de regret, car je vois déjà, que cette disposition favorable de leur part, peut m'obliger à des sacrifices, par la suite, qui me coûteront bien chers, et qui influeront beaucoup sur le bonheur de cette vie paisible, que je mène depuis que j'ai cessé d'être en activité de service en 1803. J'ignore, si vous comprendriez ce que ceci veut dire, mais je le presume, et, en tout cas, l'incertitude de la poste me défend de m'étendre davantage, sur un sujet si délicat, ainsi je me bornerai à observer, que je repose toute ma confiance dans la Providence, pour me guider et me donner le nerf & la fermeté nécessaires, si le moment terrible que j'apprends arrive, pour faire ce que mon devoir envers ma Patrie et ma Famille pourra requérir de moi, malgré tout ce que j'aurai à en souffrir personnellement.

L'Individu dont vous me parlez, comme Anté-Paine

me

ne qu'est connu que de nom, mais il est très pur, que ce
qu'il a éprouvé en fait de vocation, ^{de la part} du Dieu qui me
fait, pendant qu'il étoit dans son Régiment, n'a pas
été de nature à l'attacher à notre famille, il a cependant
auprès eu de grands torts de son côté. Je vous remercie
mille fois de tous les détails intéressans, que vous me donnez
par les évenemens, qui se passent chez vous, et dans votre
voisinage; mais je crois qu'il est plus prudent pour
moi, de me borner à vous remercier, que notre façon de
voir, les choses est bien en unison, et que je gémis de
toutes les fautes que je commettent. Tout ce que vous
me dites au sujet du caractère de votre fils Alfred,
confirme la bonne opinion, que j'en avois prise, dès le
premier abord, et je crois que vous deviez être, à présent,
bien persuadé, qu'il n'a point pris ce ton, que vous
aviez tant craint, qu'il n'adoptât, faute d'occasions
de fréquenter une Société, plus calculée à lui donner
de bonnes manières, que celle, dans laquelle le cours de
son service l'a jeté; de plus, il a l'air bien naturel
et porte l'impression de son bon cœur, sur son visage,
ce qui vaut toujours mieux que la politesse et les manières

Alex

19 Juin 1817

les plus raffinées. Je ne m'étonne nullement de toutes
ces réflexions amères, que votre position vous force à
faire sur celui qui en est la cause, mais j'aime à
espérer que vous en ferez encore de dommués. Au reste
vous m'avez par l'intermédiaire de la lettre de mon ami, que
je vous envoie, sous cette enveloppe, que vous êtes mal
informé, comme je l'ai toujours crain, quant à son
influence, et qu'il faudra sur force, vous en tenir à
pousser celui, qui vous est déjà connu pour vous vouloir
tant de bien, quoique je confesse que la nomination de
ces trois derniers Marchands de Camp n'est pas de
nature à vous donner du courage. L'histoire du
soulèvement de Genève, me rappelle le moment, où j'y
fus, et où le peuple, après avoir repoussé le Magistrat
et le Régiment commandé par le Lieutenant Colonel de Combes
avec de l'eau de savon jeté aux yeux, ôlépa ce malheureux
Fater à mort, à côté de moi, tandis que le pauvre Revilland
Rebulet, montrait, par ses symptômes à ne s'y pas me-
prendre, combien peu il étoit taillé pour la carrière
des Armes. A propos qu'est-il devenu ce malheureux
homme, existe-il encore, ou est-il comme tant d'autres de

pus

18 Janvier 1818

mes anciens concitoyens englobés dans la tombe.

Je suis désolé de ce qui est arrivé à ce brave et bon
Syndic Turrettini de Villette, avec ce malheureux espiègle
Louis Pictet; et j'espère, qu'il est entièrement remis de
toutes les conséquences de cette attaque, sans laquelle il a
certainement montré un caractère digne d'un Magistrat.

J'espère de l'autre côté, que ce pauvre Pictet est
enfin guéri, et qu'au moins on le soignera mieux
dorenavant, afin que les gens tranquilles, qui se trouvent
sur son passage, ne courent pas risque de leur vie, ou
d'être obligés, pour la défendre, à lui passer l'épée
à travers du corps. Quels affreux détails, vous me donnez
sur vos dernières récoltes en vin, et comme ça tombe mal
au milieu de tous les autres malheurs que vous éprouvés
si injustement; J'ignore si la prédiction d'Ira Dei
Ipsa heram omnem doit se réaliser, mais nous en
avons tous éprouvés déjà quelques effets bien fâcheux;
malgré cela je me tiens toujours à la Providence, et me
accuse jusqu'à la fin. Spero meliora.

Ma Fidèle Compagne, a qui j'ai lu le paragraphe
de votre lettre qui la regarde est bien sensible à tout ce
que

19 Juin 1817

que vous voulez bien dire d'aimable et de flatteur sur
son compte. Elle est Dieu merci en bonne santé,
quoiqu'elle a bien profondément partagé toute mon
affliction pendant ces deux mois d'intière seclusion, ou
elle a fait comme ci-devant, pendant plus de treize
années, en Amérique, en Canada, à Gibraltar mon entière
et seule société; aussi s'est elle rendue encore plus chère
à moi, s'il étoit possible que cela fut le cas, par sa
conduite parfaite pendant cette époque malheureuse.
Je jouis aussi, grâce à Dieu, de ma bonne santé
ordinaire qui après tout est le plus grand bien que
le Ciel puisse nous accorder. Pour le présent je
n'ai nul projet de m'éloigner d'ici, l'objet pour
lequel je m'y suis retiré, celui de liquider toutes mes
dettes, n'étant encore qu'à peu près moitié accompli.
Mais il peut certainement arriver des Evénemens
qui me forceroient à passer la Manche, quoiqu'
j'espère qu'ils sont encore bien éloignés, et tout cas
cependant, je crois que vous feriez mieux dorénavant
de mettre vos lettres pour moi sous le couvert extérieur
de Messrs Hagemans & Caroly, Banquiers, Longue
Rue.

Rue
de leur
prendre
N
mille
et vol
fonten
lesque

Rue Neuve, cii, car au cas que je n'y fus pas au moment
de leur arrivée, ils sauroient toujours comment s'y
prendre pour me les faire parvenir.

Il ne me reste à présent qu'à vous charger de
mille choses de ma part pour votre Epouse, votre fille
et votre Fils, et à vous renouveler l'assurance des
sentimens inalterables d'amitié et d'estime, avec
lesquels je suis toujours.

Mon Cher Virey

Tout très affectueux & dévoué

CDK

19 June 1817

ROT

now signed & sealed
at West's office
of the 18th

1536 A



J. de la Roche

Non designé de l'écrit
de l'écrit de l'écrit de l'écrit

W
M. de la Roche
Monacut de Baron de l'écrit
de l'écrit de l'écrit de l'écrit

~~de l'écrit de l'écrit de l'écrit~~
Geneve en Suisse

W



19 June 1817

Bruxelles. Le 11 Janvier 1818.

Mon Cher Vercy.

Votre lettre du 10 Janvier,
 m'est arrivée le 6 de ce mois, ainsi, pour
 peu que celle que je vous ai adressée
 d'ici en date du 20 du même mois,
 en réponse aux vôtres du 13 & 22 Novembre,
 soit aussi longtemps en chemin, vous
 aviez encore six jours à attendre avant
 qu'elle vous parvînt. Mais pour vous
 rassurer que le délai ne vient point
 de manque d'envie, de ma part, de vous
 répondre avec promptitude, je reprends
 la plume pour vous adresser la réception
 de cette nouvelle marque de votre
 souvenir, et vous témoigner toute ma
 reconnaissance des excursions, remplies

V'attache

19 Juin 1817

d'attachement pour moi, qu'elle
 contient, et que j'apprécie, d'autant
 plus, que je connais de longue main
 toute leur sincérité. Vous pouvez
 avoir, d'après ce que je vous ai dit
 de votre fils, si j'ai été content d'ap-
 prendre que la manière, dont je l'ai
 vu, lui avoit plu, car je desirois
 bien, qu'il s'apprécât, que je le
 regardois, comme l'enfant cheri d'un
 Ancien Ami, à qui j'étois bien sincère-
 ment attaché, et qui, par sa conduite
 personnelle, avoit des droits à mon estime
 et non comme étrangers. J'ai bien
 vu, qu'au premier abord, ce bon jeune
 homme a eu un moment d'émotion,
 mais ce lui alloit bien, et j'en ai
 été touché, voyant très clairement, que
 ce

11 février 1818

ca venoit des reflexions, que lui
 causoit la vue d'un homme, pour qui
 vous aviez toujours montré tant de
 partialité. Je crains seulement, que
 son rapport de mon physique actuel
 a été fort flatté, et que, lorsque vous
 serez dans le cas de me revoir, vous verrez
 bien clairement tracé sur mon visage,
 sans parler de la peste, à peu près entée,
 de mes cheveux, que je n'ai jamais
 voulu jusqu'ici replacer avec des
 postiches, les marques de 14 années
 de service aux colonies, et de 15 années
 de desappointemens depuis, en
 consequence de la manière peu juste,
 dont ces services ont été envisagés
 par des jaloux. Mais, Dieu merci, ma
 sobriété, et ma tempérance à toute
 époque

que j'ai fait succéder
 à naufrage et la prise
 par l'Ennemi,
 dans
 du retard involontaire
 j'ai éprouvé, en
 mon appanage. Mais passons
 je ne veux pas entrer
 en discussion des torts, qu'on
 m'a fait, quoique je n'ai pu
 me faire une courte observation,
 moi, combien votre Alfred
 a davantage frappé, de l'ordre
 de ma maison, et de tout
 ce que j'ai perdu, si j'avois eu
 le renvoi en Angleterre
 Si le Roi des Pays
 Bas

19 Juin 1817

epreuves m'ont conservé la santé,
 et à l'âge de passé 50 Ans, au-
 jourd'hui, je me sens les mêmes
 forces, que j'avois à trente. Je suis
 bien content de voir, que quelque
 simple, et peu orné, que soient
 mon habitation ici, et mes Equipages
 de, votre fils y a remarqué cet état
 d'ordre et de propreté, qui fait
 aujourd'hui tout à quoi je vis, et
 c'est tout ce qu'il convient, que
 j'aye, dans un moment ou, pour
 l'injustice, avec laquelle on m'a
 traité, j'ai dû me faire un devoir
 de sacrifier près de trois quarts de
 mon ^{savoir} revenu, pour payer des dettes, qui
 n'ont leur origine, que dans les pertes
 innombrables

11 février 1818

5

innombrables, que j'ai fait succes-
sivement par naufrage, et la prise
de mes équipages par l'Ennemi,
lors que je serois ma Patrie dans
les colonies, et de retard invoici de
huit ans, que j'ai éprouvé, en
obtenant mon appanage. Mais passons
le refus, car je ne veux pas entrer
dans une discussion des torts, qu'on
a eu envers moi, quoique je n'ai pu
me refuser cette courte observation,
lors que je pensois, combien votre Alfred
auroit été d'avantage frappé, de l'ordre
et de l'état de ma maison, et de tout
ce qui en dépend, si j'avois eu
l'occasion de le renvoyer en Angleterre
au lieu d'ici.

Si le Roi des Pays

Bas

19 Dec 1817

Pays Bas avait été à Bruxelles
 lorsqu'il y passa, j'aurais été charmé
 d'avoir l'occasion de le lui présenter,
 si l'étiquette le permettait, et que
 mon jeune ami me l'eût proposé,
 mais, depuis les premiers jours d'octobre
 sa majesté est à la Haye, et ne fera
 de retour ici inapté en visites casuelles,
 qu'au mois d'octobre prochain.

Cependant vous pouvez compter, que
 je profiterai de la première occasion
 qui se présentera, pour le recommander
 à la protection de son Maître, comme
 je l'ai déjà fait, à celle du Prince
 d'Orange. Je ne veux point vous
 parler de la justesse de toutes vos
 remarques, sur ce que l'on se plaît
 à faire, qui est si différent de ce
 que

que l'on avoit dû faire, par des motifs de prudence, mais je n'en suis pas moins, la force de tout ce que vous me dites à ce sujet, et d'autre part qui vous l'a dit, cette remarque, je réunis et votre capitale, et vos environs: Verbum fact sapienter.

Veuillez dire à ce bon syndic Turcettini de Villette, selon ce que la peur de mon pauvre défunt ami, combien je suis sensible à ce souvenir, j'espère que le premier ne se repent plus de la malheureuse attaque qu'il a subie, avec une patience si exemplaire de sa part, du Capitaine Louis Pictet. J'ai toujours craint que ce brave Monsieur de Tournay Pictet finiroit par perdre sa tête avec son âge si avancé et ses infirmités

mais

le Collet mangé par les bêtes à ce monsieur, qui se long du lac en qui vous l'a dit, dote apparemment de ce fameux Comte de Je n'avois pas eu parler de ces en Egypte, apparemment des Turcs, qui ne de quoi vivre chez eux des, lorsqu'ils ont appris celles en aménage arrivés si les aura dégouté ce voyage Trans- et je souhaité pour e jouant pas de même trompés

19 Juin 1817

mais, s'il ne souffre pas, c'est
 le point principal, car je sais
 bien, que les soins des siens ne lui
 laisseront rien à désirer. Je souhaite
 beaucoup, que Monsieur de Mongelas
 vous achète votre terre de Vincy,
 connaissant toute l'importance pour
 vous de cette affaire, et je n'hésite
 pas à dire, que ce seroit la seule
 retraite digne d'un Ministre d'Etat
 qui cherche à trouver l'Otium
Cum dignitate. Quelle fléau
 que cette peste de Loups, qui tient
 vos communes en alarmes continuelles
 dont je ne me rappelle pas, qu'il
 existoit rien de pareil de mon temps
 dans vos environs, mais quant à
 l'histoire

11 février 1818 9

L'histoire du Collet mangé par
une de ces bêtes à ce Monsieur, qui
se promenoit le long du lac en
traineau, et qui vous l'a dit,
c'est une anecdote apparemment digne
de la plume du fameux Comte de
Münchhausen. Je n'avois pas
encore entendu parler de ces
émigrations en Egypte, apparemment
que les pauvres Égyptes, qui ne
trouvoient pas de quoi vivre chez eux
s'y sont décidés, lorsqu'ils ont appris
combien mal celles en Amérique avoient
tournés, ce qui les aura dégoûtés
d'entreprendre ce voyage Trans-
-Atlantique, et je souhaite pour
eux, qu'ils ne foyent pas de même
trompés

trouffés par des intrigans et des
agiotteurs.

Il ne me reste à présent qu'à
vous prier de dire mille choses de
me part à votre épouse, à votre
fille, et à votre fils, et à vous
répéter l'assurance des sentimens
sincères d'amitié et d'estime, avec
lesquels je suis toujours

Mon Cher Vieux

Votre très affectueux Edouard

E. D. K.

P.S. Veuillez s'il vous plaît mettre vos
lettres pour moi sous enveloppe à
M^{rs} Hagmann Hardy, Banquiers,
Longue Rue Neuve, iii.

19 Juin 1817

104.